

**Programme des Nations Unies pour le Développement**



# **Enquête sur la Corruption auprès des ménages et des entreprises**

**Résultats de l'enquête en Centrafrique - Décembre 2005**

**Avec la collaboration de**





## **PERSONNES AYANT CONTRIBUE A L'ENQUETE**

### **Coordination générale et rédaction du rapport**

AHO, Gilbert	Economiste Principal, PNUD
NIANG Ousmane	Economiste, PNUD

### **Appui à la rédaction**

PIAMALE Jean Faustin	Statisticien Démographe
VICKOS Eric	Statisticien Economiste
SABENDO Alfred	Statisticien Démographe
MOLOUA Félix	Statisticien Démographe

### **Membres de l'Equipe ayant procédé aux interviews auprès des chefs d'entreprises**

#### *Grandes entreprises*

Ousmane Niang	Economiste, PNUD
SIAKA Coulibaly	Economiste national PNUD/Côte d'Ivoire
KEMGO Pierre	Consultant International

#### *Petites et Moyennes Entreprises (PME)*

VICKOS Eric	Statisticien Economiste
SABENDO Alfred	Statisticien Démographe
ZOKAZOUI Evariste	Sociologue
SELENGUINO Sébastien	Sociologue

### **Membres de l'Equipe d'encadrement technique des enquêtes**

KEMGO Pierre	Consultant International
SABENDO Alfred	Statisticien Démographe
MOLOUA Félix	Statisticien Démographe
PIAMALE Jean Faustin	Statisticien Démographe
VICKOS Eric	Statisticien Economiste
GUENENGAFO Alexis	Statisticien et informaticien

### **Superviseurs de terrain**

AKELELO Stella	SELENGUINO Sébastien
BOUE Raphaël	YAKANENZI Edmond
MBAÏNOUDJIM Perkys	YAKOTA Léon
NDAYE NGBALET	YONGORO Sylvie Solange
NOUGANGA Natacha	ZOKAZOUI Evariste

## Enquêteurs

ARABALET NDEETO  
BABOU Henri  
BAFIO Edmond  
BANGASSOU Denis  
BOUDOU Afamika  
DALIKOUBA Danielle  
DAMAS Brice  
GAZIAMODO Guy Roland  
GBAMOU ENDJIZAGO  
GOUNJI Emmanuel  
KETTE Paulette  
KOLOMBAYE Jérémie  
KONGOMBE Nancy

KOPPA Mesmin  
KOUANDONGUI Léocadie  
KOULBE NOE Bruno  
KPAYA Clément  
LOBAKA Thierry  
LOHAKEMBI Xavier  
MBENYENGOA Dieu Béni  
MBOTTO Bertin  
MONGBEMBI Marie Noëlle  
NGAKOUNDE Gabriel  
NGANA Moussa Marcelin  
NGAYE YANKOÏSSSET Hervé  
NGOMBE Innocent

NZALE Ambroise  
ONDALAYEN Josiane Blanche  
OUARADAGUI Crépin  
POUNEBINGUI Jacques  
SACAMALIAVO Prisca  
SANA Antoine  
SASSANGO Norbert  
TELO Didier  
VEREMALET Irénée  
YAGOAD YOLO Prisca  
YOGOTE Eloi  
ZIALLO Luc

## AVANT PROPOS

---

La lutte contre la corruption est considérée par la plupart des acteurs socio-économiques en République Centrafricaine, comme l'un des défis majeurs de développement. Pour preuve, elle a été évoquée lors du Dialogue National de septembre 2003, et fait l'objet depuis 2004, d'une recommandation spécifique à chacune des missions des institutions de Bretton Woods. Les autorités centrafricaines l'ont inscrite dans le Document de politique générale présenté à l'Assemblée Nationale en Août 2005. Un Comité de Réflexion contre la Corruption présidé par le Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale, a été créé le 19 août 2005 pour formuler une stratégie nationale de lutte contre la corruption.

A ce moment, aucune enquête ou sondage n'avait été mené en Centrafrique pour permettre de disposer des données et informations fiables susceptibles de favoriser une meilleure connaissance du phénomène de la corruption et d'aider dans la formulation d'une stratégie efficace de lutte contre la corruption.

C'est pourquoi le Programme des Nations Unies pour le Développement en Centrafrique a retenu, de concert avec le gouvernement, de faire réaliser dans le cadre de son appui au programme national de gouvernance démocratique, et grâce aux ressources du DGTTF<sup>1</sup>, une enquête sur la corruption en RCA. Pour des raisons de comparabilité, il a été également convenu d'une part, que cette enquête épouse les mêmes standards méthodologiques que celle réalisées dans les pays de la sous-région et, d'autre part, qu'elle fournisse des données permettant de classer la RCA dans le rapport annuel publié par Transparency International (TI), une ONG internationale jouant un rôle reconnu mondialement dans la promotion de la transparence et la réalisation de sondages d'opinion sur la corruption.

C'est ainsi que deux enquêtes sur la corruption ont été réalisées dont l'une ayant permis de recueillir les informations auprès d'une centaine d'entreprises et l'autre auprès d'environ 2000 personnes dans les ménages. Les questionnaires proposés par Transparency International ont été adaptés pour tenir compte des réalités et du contexte centrafricain.

L'enquête ménages a été réalisée sur l'ensemble du territoire national. Elle s'est déroulée dans les villes de Bangui, Bimbo, Mbaiki, Bambari, Bouar, Bossangoa, Berbérati, Samba-Boungou (Bria) et dans les zones rurales de Mbata, Basse-Batouri, Basse-Boumbé, Ouham-Bac, Nana Bakassa, Pladama-Ouaka, Bakou, et Mboui.

Ces enquêtes visent plusieurs objectifs dont entre autres :

- Identifier les groupes particuliers de la population ou le type d'entreprise qui sont les plus vulnérables et les plus exposés à la corruption;
- Identifier les secteurs d'activités où le risque de corruption est particulièrement élevé;
- Déterminer la nature, les manifestations, la fréquence, l'importance et le coût des pratiques de corruption ;

---

<sup>1</sup> "Democratic Governance Thematic Trust Fund" (DGTTF)

- Identifier les causes, les motivations et le degré d'acceptabilité des différentes pratiques de corruption;
- Evaluer le niveau de confiance des populations et des entreprises dans les mécanismes de plaintes et dans l'application effective des sanctions.
- Mesurer la perception des populations et des entreprises sur l'évolution dans le temps du phénomène de la corruption en RCA, ainsi que sur leurs perceptions de l'efficacité des politiques nationales en matière de lutte contre la corruption

Les échanges organisées sur les résultats des enquêtes, avec les membres du Comité de Réflexion sur la corruption, les représentants de la société civile, les chefs d'entreprises et les médias ont permis de consolider l'analyse des données qui, je l'espère, permettra d'alimenter les débats sur le sujet, et surtout de mener à terme à la formulation d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption en RCA.

Je voudrais ici remercier plusieurs personnes : d'abord les populations et les chefs d'entreprises qui ont bien voulu consacrer une partie de leur temps précieux pour répondre aux différentes questions et ensuite les personnes ressources du Bureau Central du Recensement qui ont participé à la préparation et la réalisation des deux opérations.



Stan NKWAIN  
Représentant résident du PNUD  
République Centrafricaine

# RESUME

## Degré de la corruption

En république centrafricaine, la lutte contre la corruption est considérée comme l'un des principaux défis du développement. Ceci est confirmé par les chefs d'entreprises au moment de l'enquête, qui considèrent le problème de la corruption comme la deuxième priorité de développement du pays après celui de l'insécurité. Quant aux ménages, ils classent la corruption comme la quatrième priorité après l'insécurité, le chômage et la hausse du coût de la vie.

En outre, les résultats de l'enquête auprès des entreprises et des ménages montrent que la corruption est devenue endémique en RCA. Elle touche indistinctement tous les secteurs de la vie économique et sociale. La police/gendarmerie, les douanes, les impôts, le système judiciaire, le secteur de la santé, de l'éducation, les hommes d'affaires, les partis politiques, l'armée, les services administratives sont les secteurs les plus affectés

Par ailleurs, la corruption évolue dans le mauvais sens, selon 56% des chefs d'entreprise qui pensent que la corruption s'est accrue pendant les trois dernières années et 20% d'autres parmi eux qui estiment qu'elle est restée au même niveau. Cette perception est à peu de choses près similaire à celles des ménages.

## Acceptabilité et pratique de la corruption

Du point de vue de l'acceptabilité, les enquêtés (entreprises ou ménages) ont de façon générale condamné toutes formes de pratiques de corruption. Cependant, certains faits ou pratiques sont plus ou moins tolérés. Il s'agit notamment, pour les ménages, « d'effectuer des versements illicites en guise de reconnaissance ou de satisfaction par rapport à un travail ou un service rendu par un fonctionnaire » et pour les entreprises, « d'offrir une faveur ou un paiement supplémentaire pour faciliter ou accélérer une démarche administrative » et « décider comme lieu d'implantation d'un projet, sa circonscription ou une zone où habitent ses amis ».

La fréquence et l'importance des versements de pots de vin et de paiements non officiels montrent que toutes les formes de corruption sont présentes en RCA. La petite corruption est plus fréquente et frappe davantage les ménages. Elle est pratiquée dans les services sociaux (santé, éducation), les services administratifs (état civil, mairie) et dans les services de sécurité (police et gendarmerie) où les montants versés sont généralement faibles. La corruption dans ces secteurs constitue une menace pour la réduction de la pauvreté humaine en ce sens que l'accès des pauvres à ces services essentiels est rendu de plus en plus difficile. La moyenne des montants versés par les ménages aux fonctionnaires pour obtenir des services s'élève à environ 16 709 FCFA par an, soit 9% du PIB/tête en RCA. Cette situation démontre clairement l'impact de la corruption sur le revenu des populations dont plus de 70% vivent en dessous du seuil de pauvreté selon l'enquête ECVU/ECVR réalisée par le PNUD en 2003.

Quant à la grande corruption, elle est plus présente dans le milieu des affaires et concerne surtout les entreprises du secteur moderne. L'enquête a montré que les plus gros montants de pots de vin sont souvent versés au profit des secteurs de la douane, de l'armée et des impôts

Dans le domaine de la politique, l'enquête montre que l'engagement des individus est motivé par leur enrichissement personnel plutôt que par leur attachement aux programmes de développement. En milieu rural, 9 ménages enquêtés sur 10, pensent que les pratiques d'achats de vote, sous quelque forme que ce soit, sont très courantes en période électorale. Quant aux entreprises, elles reconnaissent qu'il est courant de passer par un parti politique ou par le candidat d'un parti pour bénéficier d'un certain nombre de faveurs (marché, emploi, litige...)

## Causes de la corruption

L'enquête révèle que plusieurs facteurs sont à l'origine de l'accroissement de la généralisation de la corruption. Selon la grande majorité des populations et des chefs d'entreprises (scores supérieurs à 70%) la corruption est principalement causée par les retards dans le paiement des salaires, l'impunité, l'enrichissement personnel, le manque de transparence, l'absence de règle de conduite claire et les pressions des parents et supérieurs.

Un classement de ces différents facteurs montre que les quatre principales raisons citées par les enquêtés sont (1) Les retards dans le paiement des salaires, (2) les bas salaires (3) L'impunité et (4) le désir d'enrichissement personnel;

- Les retards dans le paiement des salaires et leurs bas niveaux constituent un facteur de démotivation pour les fonctionnaires et les rendent vulnérables à toute proposition de moyen pouvant leur procurer un revenu d'appoint. La faiblesse des salaires dans la Fonction Publique explique en grande partie la banalisation de la petite corruption.
- Selon les enquêtés, la multiplication des actes de corruption s'explique aussi par l'insuffisance ou la non application et le non respect des lois et règlements en vigueur en matière de répression des pratiques de corruption.
- L'aggravation de la corruption chez les fonctionnaires est aussi causée par un désir d'enrichissement personnel qui a fait disparaître les principes de moralité, d'éducation et de patriotisme. Ainsi certains fonctionnaires ne font plus la distinction entre bien public et leurs propres biens.

## Lutte contre la corruption

Les ménages sont en majorité favorables aux mesures prises par le gouvernement pour combattre la corruption pendant les années à venir. Au niveau des ménages, 60% d'entre eux pensent que le Gouvernement dispose d'une politique en faveur de lutte contre la corruption et que celle-ci est performante. Les chefs d'entreprise pensent exactement l'inverse, en particulier les responsables des petites et moyennes entreprises.

En ce qui concerne l'évolution future, les avis sont également partagés entre les chefs d'entreprises et les ménages. Pour les premiers, ils sont nombreux à être pessimistes quant à la réduction de la corruption pendant les trois années à venir (un score de 55%). Cependant, la perception des ménages est plus contrastée sur l'évolution future du niveau de corruption dans le pays. En effet, un peu plus d'une personne sur deux est optimiste et pense que la corruption va diminuer dans les années à venir alors que pour 48% des répondants la corruption va soit augmenter ou rester au même niveau.

Pour combattre efficacement la corruption, les enquêtés pensent que les mesures doivent se concentrer sur l'objectivité et la transparence dans la nomination des agents publics, l'augmentation du niveau actuel des salaires à des proportions raisonnables, l'éducation des citoyens sur les principes de moral et d'éthique, la fourniture aux agents publics de moyens de travail adéquats et la mise en place d'une réglementation claire ainsi qu'une simplification des procédures.

Quant aux actions à prendre par la population pour prévenir la corruption, la majorité des chefs d'entreprises et des ménages ont indiqué qu'il faut « éviter les dons et versements non officiels » tandis que certains préfèrent la dénonciation des corrompus auprès des organismes publics compétents. Nombreux sont cependant ceux qui pensent que la lutte contre la corruption reste du ressort de l'Etat.

# PREMIERE PARTIE – Enquête sur la corruption réalisée auprès des entreprises (2005)

## I. DEGRE DE LA CORRUPTION

### 1.1. Les obstacles au développement des entreprises

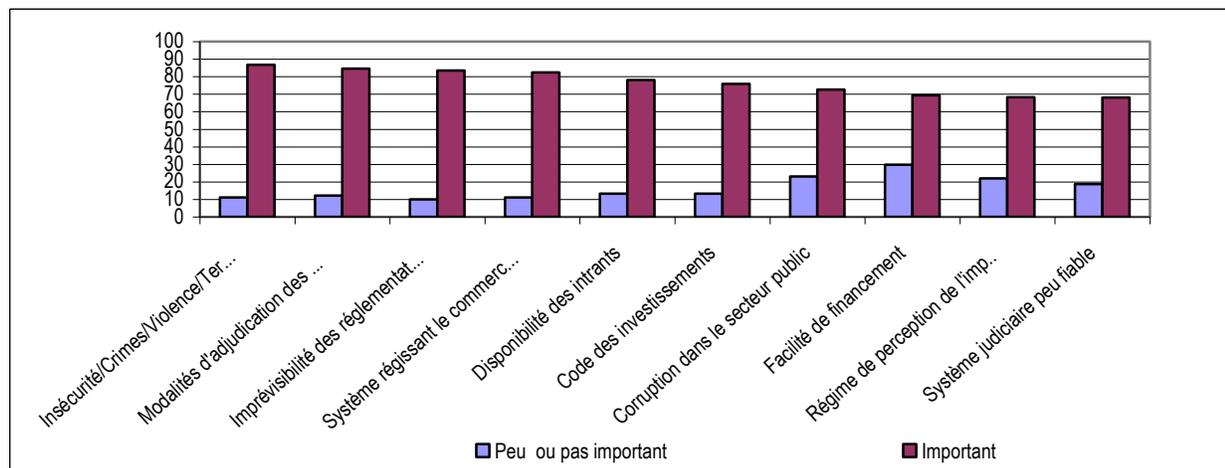
*Q : Parmi les problèmes suivants, quels sont ceux qui constituent des obstacles très, assez, peu ou pas du tout importants au développement des entreprises?*

Pour 93 % des chefs de PME et 89 % des chefs de grandes entreprises, le **problème de l'insécurité** constitue l'un des principaux blocages au développement économique de la RCA et du secteur privé en particulier. L'insécurité rend les conditions d'exercice plus difficiles et oblige à limiter les activités dans la capitale. **La bureaucratie (lourdeurs administratives)** est considérée comme par les PME et grandes entreprises (87 %) comme étant le deuxième problème majeur entravant le développement des activités du secteur privé. Certains entrepreneurs, ont suggéré pour faire face à cette situation, de créer des guichets uniques regroupant l'ensemble des services administratifs (Selon les domaines d'activité). La non fiabilité du **système judiciaire** a été évoquée par 81 % des responsables des petites et 86 % des grandes entreprises, comme un facteur de blocage pour leurs activités.

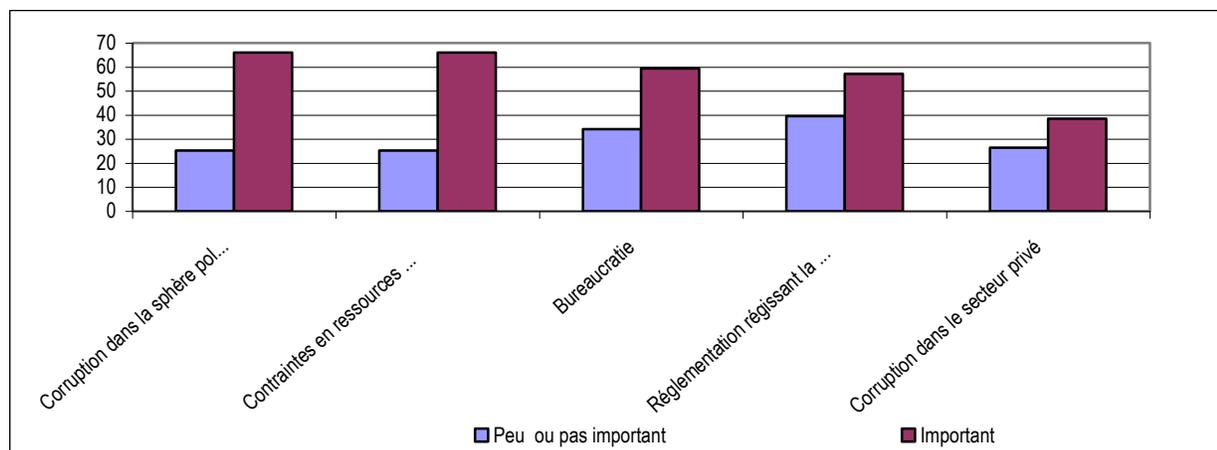
Les contraintes en **ressources humaines**, caractérisées par les difficultés de trouver du personnel compétent et qualifié, constituent pour 79 % d'entrepreneurs un facteur de blocage pour le développement de leurs activités. Pour 79 % des chefs de PME et 71 % des chefs de grandes entreprises, les **difficultés de financement** affectent durement les activités des entreprises en RCA. Selon eux, le système bancaire ne dispose pas de surfaces financières énormes pour accorder des gros prêts ou des crédits à long terme, sans compter les niveaux très élevés des taux d'intérêt.

**L'imprévisibilité des réglementations** qui se traduit selon les Chefs d'entreprises par la mise en place par l'Etat, de mesures de réformes, constamment et sans consultation des opérateurs économiques, est considéré comme une contrainte au développement du secteur privé, par 71 % des chefs des grandes entreprises et 82 % des PME. Pour 93 % des responsables de PME et 69 % des grands entrepreneurs, la forte prévalence **de la corruption dans le secteur public** limite de manière très importante l'expansion des activités du secteur privé, en ce sens qu'elle accroît les coûts d'exploitation des entreprises et crée une inégalité flagrante dans la manière de traiter avec les chefs d'entreprises.

**Graphique 1.1 :** Répartition des enquêtés selon leur perception des 10 obstacles au développement des entreprises



**Graphique 1.2:** Répartition des entreprises selon leur perception des obstacles au développement des entreprises

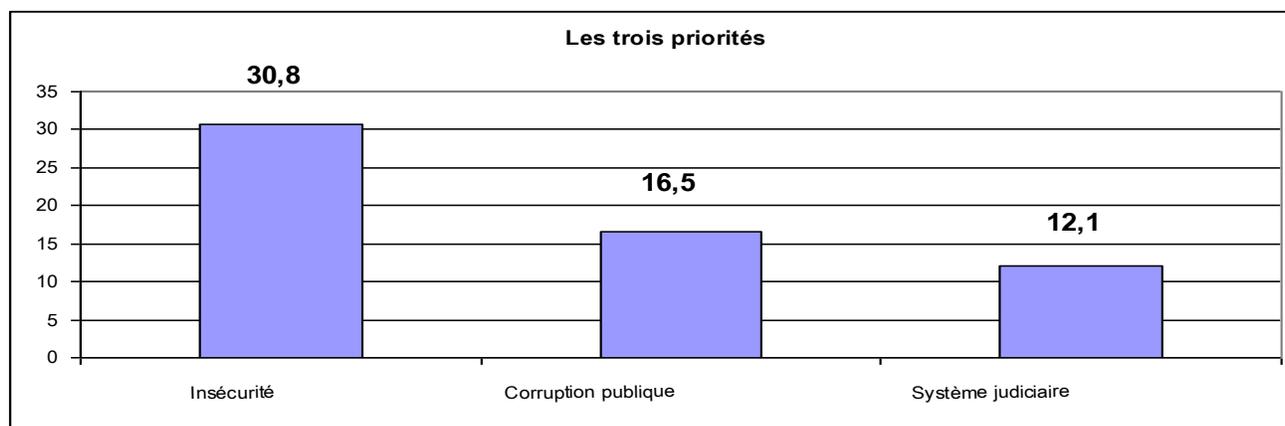


## 1.2. Les priorités de développement

*Q- Parmi la liste ci-dessous, à quels obstacles le Gouvernement devrait-il accorder une attention particulière? Classez les trois principaux obstacles par ordre de priorité.*

Par ordre de priorité, on retrouve les problèmes d'insécurité (Première priorité) suivis de la corruption dans le secteur public (Deuxième priorité) et en troisième priorité, le peu de fiabilité du système judiciaire.

**Graphique 1.3:** Répartition des enquêtés selon leur perception des trois grandes priorités de développement



## 1.3. Perception de l'évolution du niveau de corruption et perspectives

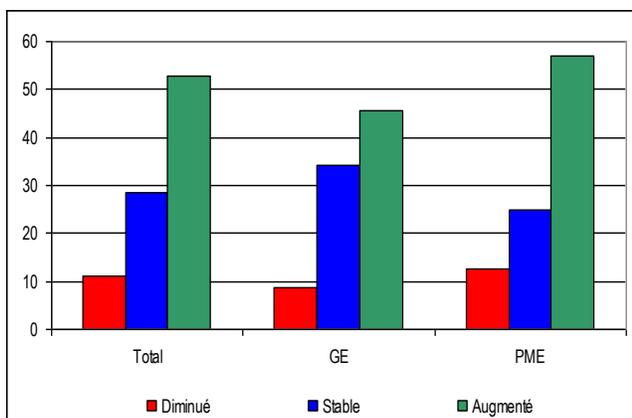
*Q. Pensez-vous qu'au cours des trois dernières années la corruption a beaucoup, un peu diminué, est resté stable, a un peu, beaucoup augmenté?*

Un peu plus de la moitié (53 %) des entrepreneurs pensent que le niveau de corruption a augmenté au cours des trois dernières années. Si on ajoute les 28 % qui estiment que le niveau de la corruption est resté stable au cours de la période, c'est donc plus de 8 entrepreneurs sur 10 qui ont une perception négative sur l'évolution de la corruption. De façon plus spécifique, les responsables de PME sont beaucoup plus nombreux (48 %) que ceux des grandes entreprises (34 %) à penser que la corruption a beaucoup augmenté.

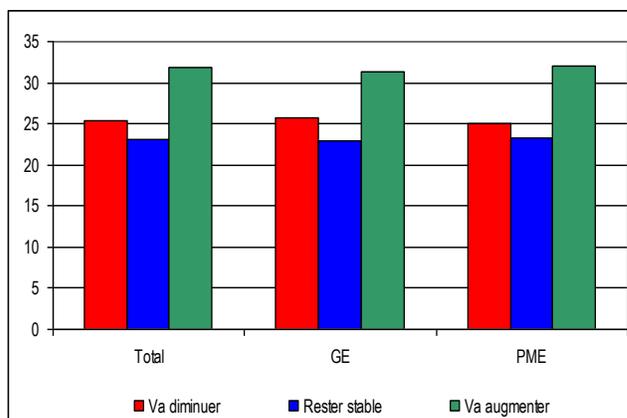
Q. Pensez-vous que dans les trois prochaines années à venir, le niveau de la corruption va beaucoup, un peu diminuer, va être stable, ou va un peu, beaucoup augmenter?

Concernant les années à venir, 32 % des chefs d'entreprises pensent que le niveau de la corruption va augmenter et 23 % pensent qu'il va rester stable, soit au total 55 % d'entre eux à être pessimistes sur l'évolution du niveau de la corruption. En effet, ils ne sont que 25 % parmi les responsables d'entreprises à croire que le niveau de corruption va diminuer dans le futur. Il est important de relever le fort taux (20 % des enquêtés) des personnes qui n'ont pas d'avis sur la question.

**Graphique 1.4:** Perception de l'évolution de la corruption pendant les trois dernières années



**Graphique 1.5 :** Perception de l'évolution de la corruption pendant les années à venir



#### 1.4. Intensité de la corruption dans les secteurs

Q : Dans quelle mesure pensez-vous que les secteurs suivants sont, pas du tout, un peu, moyennement, simplement ou très affecté par la corruption

**Les secteurs où la corruption est généralisée :** Il s'agit, en général, des principaux secteurs de la vie économique et sociale.

*La police et la gendarmerie* arrivent en tête du classement des secteurs les plus affectés par les pratiques de corruption en RCA avec un score de 94 %. Il n'y a que 4 % des entrepreneurs qui estiment qu'il n'y a pas de corruption dans la police et la gendarmerie. Ce sont les entreprises exerçant dans le secteur du transport des marchandises qui semblent le plus souffrir de cette situation.

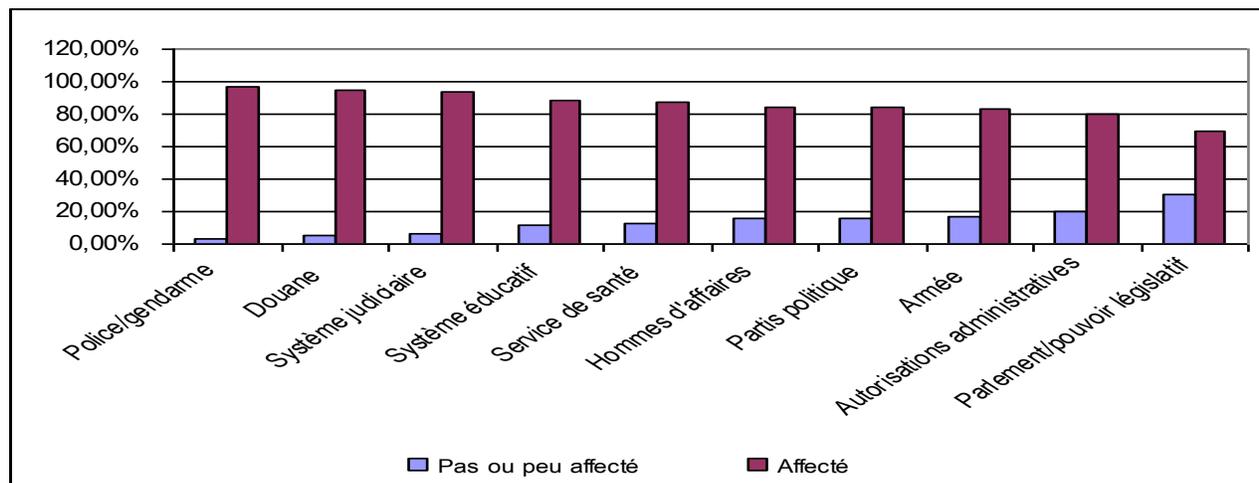
*Au niveau de la Douane*, qui obtient un score de 93 %, l'opinion des entreprises est également sans appel. Etant donné, l'importance que constituent les activités de cette institution pour l'économie du pays, on peut donc imaginer l'importance des manques à gagner pour l'Etat centrafricain.

*Le secteur judiciaire* occupe une place confortable dans le classement avec près de 90 % d'entrepreneurs qui pensent qu'elle est corrompue. Seulement 6 % des entreprises qui estiment que ce secteur est peu affecté par la corruption.

*Le secteur de l'éducation et celui de la santé* ont été classés respectivement en quatrième et cinquième position bien. On notera que c'est seulement 10 % environ des entrepreneurs qui estiment que ces deux secteurs sont peu affectés par la corruption. Quand on ne tient pas compte des « Non réponses », les proportions des entrepreneurs qui estiment que ces secteurs sont corrompus augmentent pour atteindre 89 % pour l'éducation et 87 % pour la santé. La forte corruption dans ces secteurs, favorisée par la faible couverture des infrastructures et la mauvaise gouvernance desdits secteurs, limite l'accès de ces services aux populations

pauvres qui ne disposent pas de moyens pour verser les paiements illicites. Cette situation compromet le développement humain du pays.

**Graphique 1.6:** Répartition des enquêtés selon la perception des 10 secteurs les plus affectés par la corruption



**Les secteurs avec un faible niveau de corruption.** Les quatre secteurs les moins affectés par les pratiques de corruption en RCA sont par ordre décroissant, les Médias avec 52 % des entrepreneurs qui pensent qu'ils sont touchés par la corruption et les services de Téléphone/Eau et Electricité (49 %). Les ONGs et les confessions religieuses avec des scores respectifs de 27 % et 20 % sont les deux secteurs les moins affectés par la corruption. Tout les secteurs de la vie économique et sociale en RCA semblent touchés par la corruption si l'on tient compte de l'opinion et des pratiques des entreprises.

**Graphique 1.7 :** Répartition des enquêtés selon la perception des autres secteurs moins touchés par la corruption

## II. ACCEPTABILITE ET PRATIQUES DE LA CORRUPTION DANS LES ENTREPRISES PRIVEES

### 2.1. Degré d'acceptabilité de la corruption

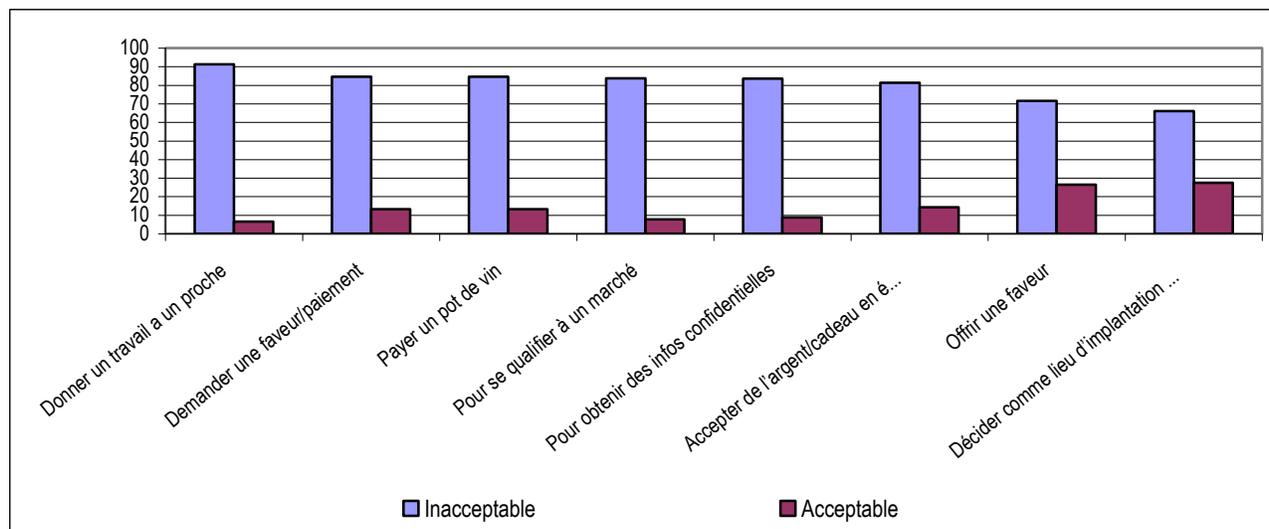
*Q. Quel est selon vous le degré d'acceptabilité des comportements comme (1) Donner un travail à un proche (2) Demander une faveur/paiement (3) Décider d'un lieu d'implantation d'un projet (4) Accepter de l'argent/cadeau en échange (5) Offrir une faveur (6) Payer un pot de vin (7) Une société fait un versement non officiel pour obtenir des informations confidentielles (8) Une société fait un versement non officiel pour se qualifier ?*

De façon générale, les entrepreneurs condamnent quasiment toutes les pratiques de corruption dans des proportions supérieures à 80 %. Elles concernent principalement le fait de :

- donner du travail à un proche qui n'a pas les qualifications requises (91,2 %) ;
- demander une faveur ou un paiement supplémentaire pour un service qui fait normalement partie de son travail (84,6 %) ;
- accepter de l'argent ou cadeaux en échange de faveurs (81,3 %) ;
- payer un pot de vin (84,6 %) ;
- faire un versement non officiel pour obtenir des informations confidentielles (83,5 %) et ;
- faire un versement non officiel pour se qualifier dans le cas d'attribution d'un marché public (84,6%).

Cependant, le fait de décider comme lieu d'implantation d'un projet, sa circonscription ou une zone où habitent ses amis, est un comportement accepté par un peu plus du quart (27,5 %) des enquêtés, toute catégorie confondue. De même, la pratique consistant à « offrir un paiement supplémentaire ou une faveur pour faciliter ou accélérer une démarche administrative » est tolérée par plus du quart (26,4 %) des entrepreneurs de façon générale et par un entrepreneur sur trois parmi les PME.

**Graphique 1.8 :** Répartition des enquêtés selon le degré d'acceptabilité des comportements de corruption



## 2.2. Attitudes face à un acte de corruption

*Q : Que feriez-vous pour essayer de régler les situations suivantes : (1) Vous attendez un permis ou une licence du Gouvernement, mais les délais sont sans cesse prolongés. (2) Votre entreprise voit l'accès à un service public essentiel menacé injustement par un des agents de l'Etat (3) Un fonctionnaire responsable de l'adjudication des marchés ne respecte pas les procédures légales (4) Un homme politique favorise les entreprises de sa circonscription (5) Un fonctionnaire saisit injustement vos marchandises et menace votre entreprise de payer des pénalités.*

Déposer une plainte serait l'une des premières réactions des entrepreneurs face à un acte flagrant de tentative de corruption, surtout chez les grandes entreprises (GE). On retrouve ensuite, une large majorité des entrepreneurs qui préfèrent activer leurs relations, quand un permis ou une licence tarde à leur être fourni par l'administration, ou quand ils font face à une injustice de la part d'un fonctionnaire.

**Tableau 1.1** : Répartition des enquêtés selon leur attitude face a un acte de corruption (Ensemble)

Attitude	Rien. Tout s'arrangera tout seul	Déposer plainte	Activer vos relations	Offrir un pot de vin	Joindre manifestation publique	Autre	Rien car il n'y a rien à faire	NSP/ND
Vous attendez un permis ou une licence du Gvnm	16,5	16,5	39,6	11,0	1,1	5,5	3,3	6,6
Votre entreprise voit l'accès à un service public menacé injustement	11,0	46,2	22,0	4,4	1,1	1,1	7,7	6,6
Un fonctionnaire responsable de l'adjudication des marches ne respecte pas les procédures	5,5	38,5	13,2	4,4	2,2	3,3	16,5	16,5
Un homme politique favorise les entreprises de sa circonscription	8,8	20,9	9,9	0	13,2	6,6	25,3	15,4
Un fonctionnaire saisit injustement vos marchandises et menace votre entreprise	6,6	58,2	16,5	5,5	1,1	4,4	0	7,7

### 2.3. Pratiques de la corruption

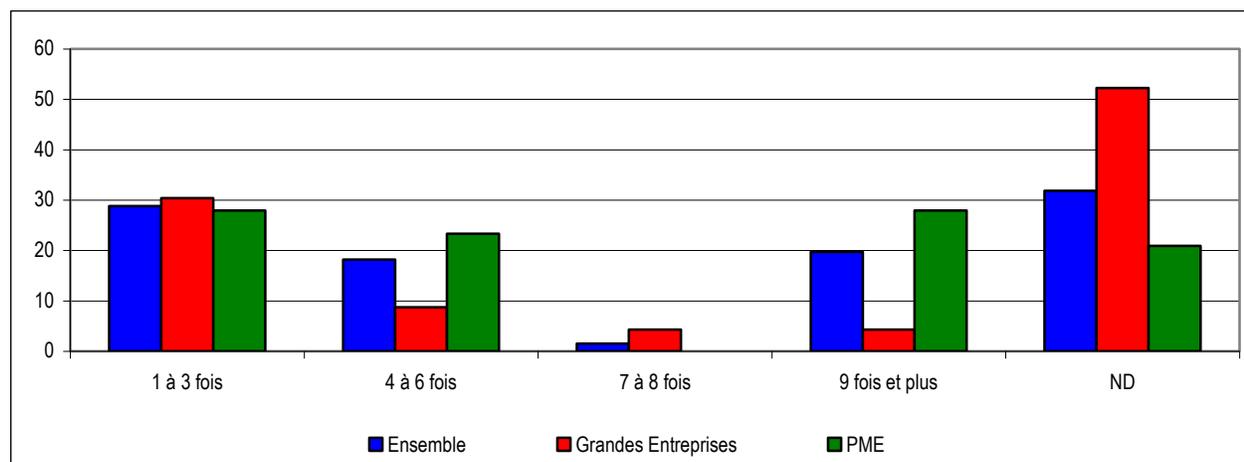
#### La corruption dans les affaires

*Q* : Au cours des douze derniers mois, avez-vous fait un versement non officiel sous quelque forme que ce soit ? Si oui, combien de fois par an ?

Au cours des douze derniers mois, 72,5 % des chefs d'entreprises ont eu à effectuer des versements non officiels sous quelque forme que ce soit. Ils sont plus nombreux chez les PME (76,8 %) à avoir payé des versements non officiels comparativement aux grandes entreprises (65,7 %). Il apparaît alors que les chefs d'entreprises condamnent les actes de corruption et pourtant ils les pratiquent dans les faits.

Concernant les fréquences des versements illicites, environ un tiers des dirigeants d'entreprises ont effectué entre 1 et 3 fois des versements illites au cours de ces douze derniers mois. C'est 23 % des PME qui déclarent l'avoir fait entre 4 et 6 fois et 28 % d'entre elles au moins 9 fois et plus dans la même période.

**Graphique 1.9** : Répartition des enquêtés selon la fréquence des versements illicites



Il est important de mentionner le taux élevé de non réponses à cette question qui totalise un peu moins du tiers (32 %) de l'ensemble des entreprises, dont 21 % pour les PME et plus de la moitié des grandes entreprises (52 %).

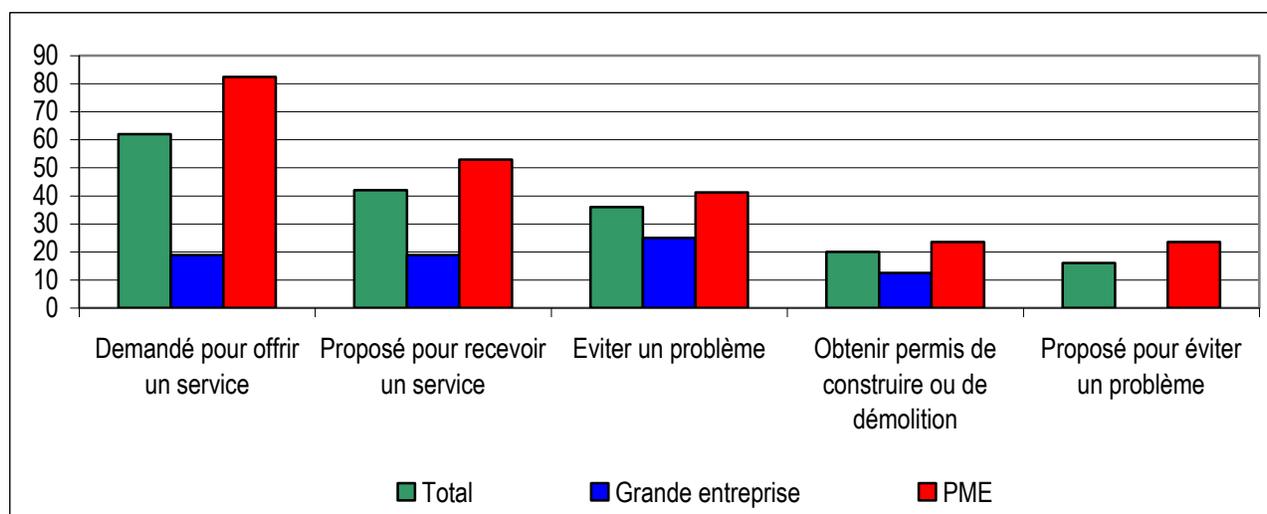
### Situations motivant les versements non officiels

*Q : Le pot de vin a été versé pour quelle raison principalement ? (a) Pot-de-vin demandé pour éviter un problème (b) Pot-de-vin a été demandé pour offrir un service (c) Pot-de-vin a été proposé pour éviter un problème (c) Pot-de-vin a été proposé pour recevoir un service (d) Obtenir permis de construire ou de démolition*

Au cours des douze derniers mois ayant précédé cette enquête, un peu plus de 6 dirigeants d'entreprises sur 10 affirment avoir fait un versement non officiel suite à une demande pour l'offre d'un service. Plus de 82 % des dirigeants des PME ont été confrontés à cette situation. Dans cette même catégorie, un peu plus de la moitié (56 %) a été confrontée à des demandes de pots de vin pour éviter des problèmes avec les autorités.

Lors des interviews, certains responsables des GE reconnaissent avoir fait de gros versements à l'endroit des particuliers dans l'esprit de faire des dons ou des cadeaux, mais indiquent que cela ne constitue en aucun cas des actes de corruption. Ces versements sont faits pour entretenir de bonnes relations avec certaines autorités administratives ou politiques.

**Graphique 1.10 :** Répartition des enquêtés selon les raisons justifiant les versements illicites dans les différentes démarches



### Montant des versements illicites selon le secteur

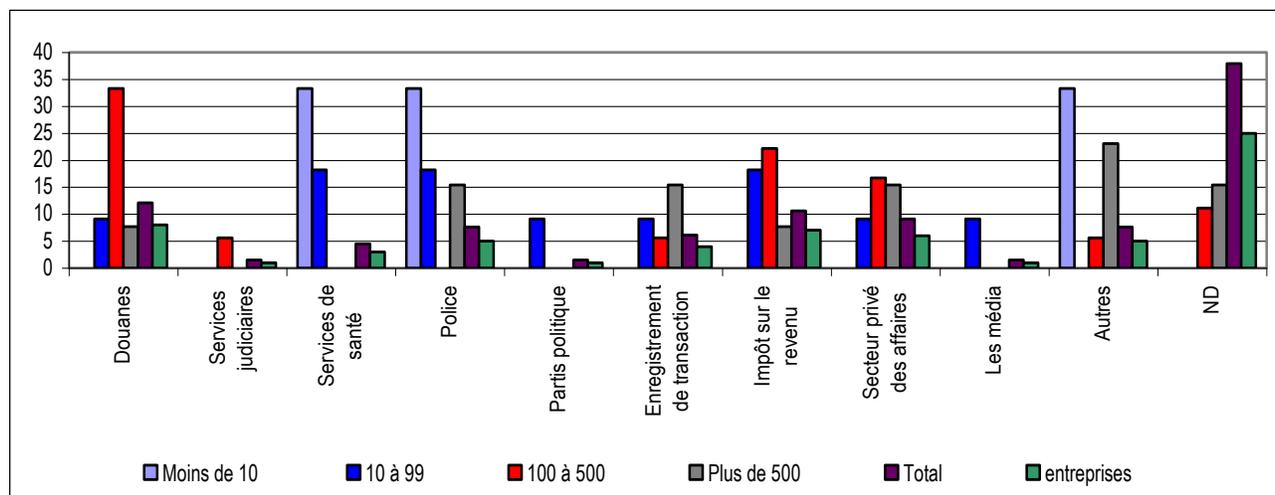
*Q : Dans quel service principalement le versement a été fait ?*

*Q : Quel est approximativement le montant global versé au cours des 12 derniers mois (en milliers de francs CFA) ?*

Les versements illicites les plus fréquents se font dans les secteurs de *la douane, des impôts*, au sein du *monde des affaires* et de *la police*. Il est par ailleurs difficile d'examiner par catégorie les secteurs les plus touchés car plus de 62 % des dirigeants des grandes entreprises ne déclarent pas là où vont leurs versements illicites. En effet, plus de 45 % ont admis avoir effectué un versement illicite sous quelque forme que ce soit, cependant ils se refusent de préciser le montant et les services dans lesquels ils le font.

D'une manière générale, 27 % du total des montants versés se trouvent dans la fourchette de 100 000 F à 500 000 F CFA et vont particulièrement dans les secteurs de la Douane puis des Impôts. Les plus petits versements (moins 100 000 F CFA) vont vers les secteurs de la santé et de la police, ces deux secteurs totalisent 21 % des montants versés.

**Graphique 1.11** : Répartition des enquêtés selon la grille des versements illicites par secteur



Le montant moyen versé pour accélérer les démarches administratives dans les services de la **Douane** atteint la somme de 1 378 000 F CFA et les PME sont les plus nombreuses à faire les versements. Contrairement à la douane, ce sont les agents publics des **services des Impôts** qui exigent un paiement supplémentaire ou une faveur pour un service qui fait normalement partie de leur travail (71,4 %).

Faire sauter une contravention ou éviter des ennuis avec les forces de l'ordre sont les principales raisons qui motivent des versements illicites chez 73 % des entrepreneurs au profit de **la Police ou de la Gendarmerie**. Les petits versements constituent la majorité des pratiques de corruption dans ce secteur. Sur le total des versements effectués, 20 % se retrouvent dans la catégorie de moins de 10 000 F CFA et 40 % sont dans la fourchette de 100 000 F CFA. On note toutefois quelques versements importants de plus de 500 000 F CFA dans ce secteur. Les rackets, les trafics d'influence et les contrôles routiers sont les principales pratiques de la corruption dans ce secteur.

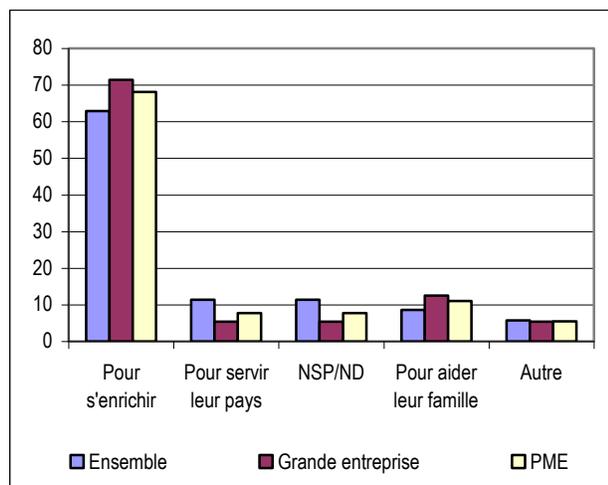
Les démarches effectuées par les 5 chefs d'entreprises (qui ont voulu répondre) auprès des **secteurs de l'Electricité, de l'Eau et du Téléphone** ont occasionné une dépense totale de plus de 116 365 000 F CFA en versements illicites au cours des douze derniers mois. Accélérer les démarches, éviter les pénalités ou faire des faveurs pour bénéficier des services à moindre coût constitue les causes fondamentales de la corruption dans ces secteurs.

### La corruption dans la politique

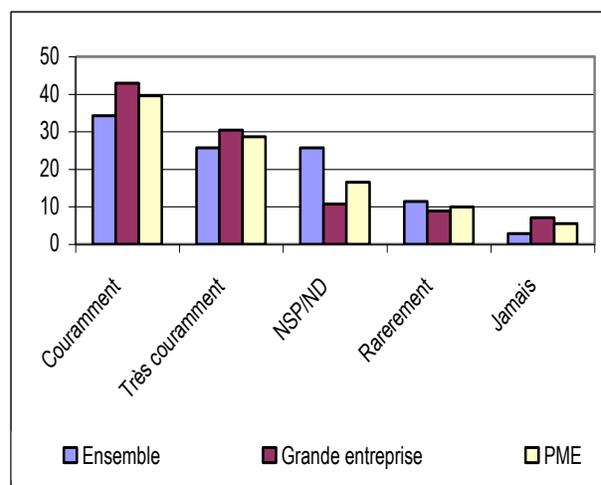
*Q : A votre avis, pourquoi les gens s'engagent-ils dans la politique ?*

Les chefs d'entreprises estiment à plus de 62 % que les gens s'engagent en politique pour leur enrichissement personnel et à 8 % qu'ils le font pour pouvoir venir en aide à leur famille. Ils reconnaissent également à plus de 60 % qu'il est courant de passer par un parti politique ou par le candidat d'un parti pour bénéficier d'un certain nombre de faveurs (marché, emploi, litige...).

**Graphique 1.12** : Répartition des enquêtés selon les raisons de l'engagement politique



**Graphique 1.13** : Répartition des enquêtés selon les pratiques de corruption en période électorale



### III. PRINCIPALES CAUSES DE LA CORRUPTION ET ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

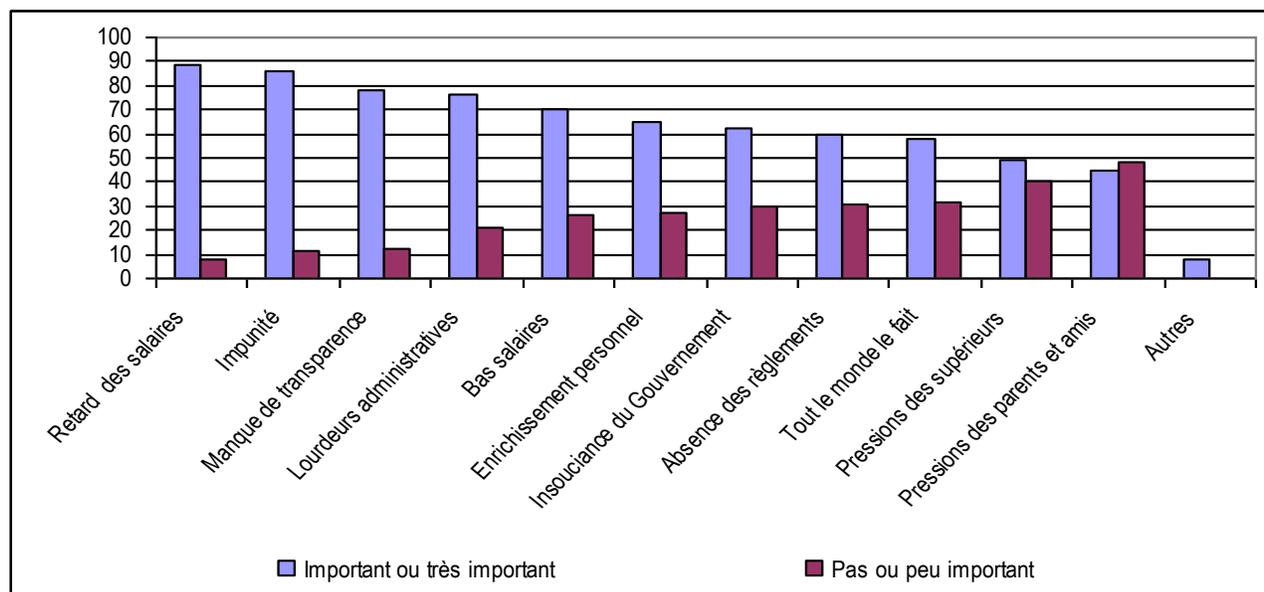
#### 3.1 Classement par ordre d'importance des principales causes de la corruption

*Q : Classez ces raisons par ordre d'importance : (pas du tout important, peu important, important, très important)*

Plusieurs facteurs importants expliqueraient les pratiques de corruption en RCA. Le **retard dans le paiement des salaires** arrive en tête avec 88 % d'opinion, suivi de la **situation d'impunité** qui obtient un score élevé de 87 %. La corruption serait donc une conséquence logique des irrégularités constatées dans le paiement de salaires. En effet, si le fonctionnaire arrive à supporter plusieurs mois d'arriérés, c'est qu'il dispose d'autres sources de revenu dont les pratiques de corruption. A côté, du retard de paiement des salaires, les chefs d'entreprises soutiennent que le manque de sanctions disciplinaires exemplaires à l'endroit des corrompus fait que le fonctionnaire n'a véritablement pas peur de recourir à la corruption. L'impunité accentuerait donc le phénomène. En effet, les personnes réputées corrompues dans le pays ne sont jamais inquiétées. Bien au contraire, elles sont souvent citées en exemple pour justifier la pratique.

D'autres facteurs sont également cités comme favorisant les pratiques de corruption. Il s'agit du **manque de transparence** (79 %), des **lourdeurs administratives** (76 %), des **faibles niveaux de salaires** (70 %) et du désir de certains fonctionnaires en particulier dans les régies financières de poursuivre leur **enrichissement personnel** (62% d'opinion).

**Graphique 1.14 :** Répartition des enquêtés selon les principales raisons expliquant la corruption chez les fonctionnaires par ordre d'importance

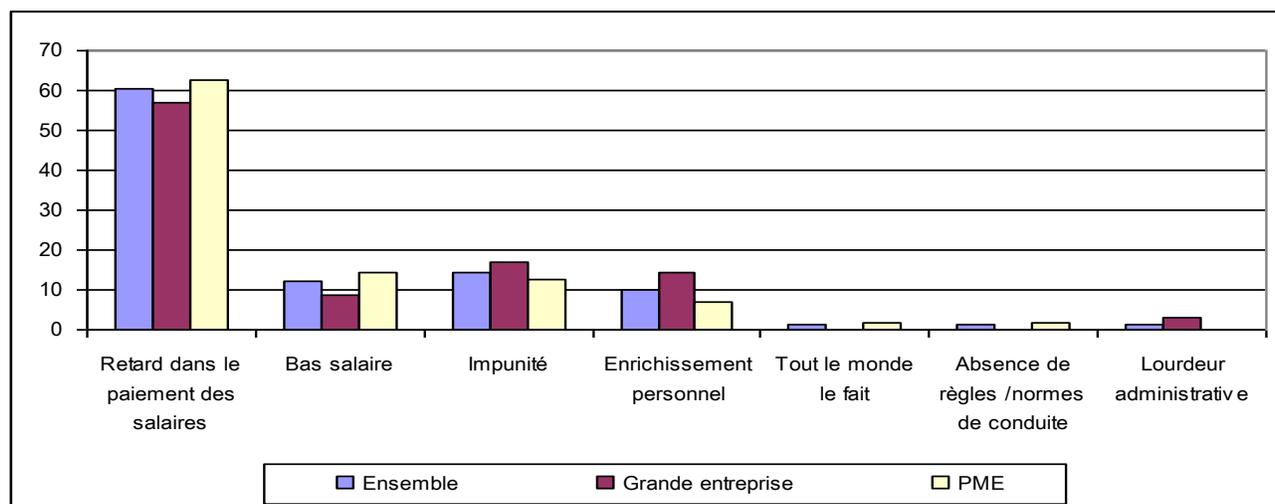


### 3.2 Principale cause justifiant les pratiques de la corruption chez les fonctionnaires

*Q : Pour quelle raison principale pensez-vous que les fonctionnaires sont plus ou moins enclins à pratiquer la corruption dans votre pays ?*

Il s'agit de mentionner la cause principale (et une seule) justifiant les pratiques de corruption chez les fonctionnaires. Le retard dans le paiement des salaires arrive nettement en tête avec plus de 60 % du choix des entrepreneurs. Viennent loin derrière, l'impunité (13 %), le bas niveau des salaires (11 %) et l'enrichissement personnel (10 %).

**Graphique 1.15 :** Répartition des enquêtés selon la perception de la principale raison justifiant la corruption des fonctionnaires

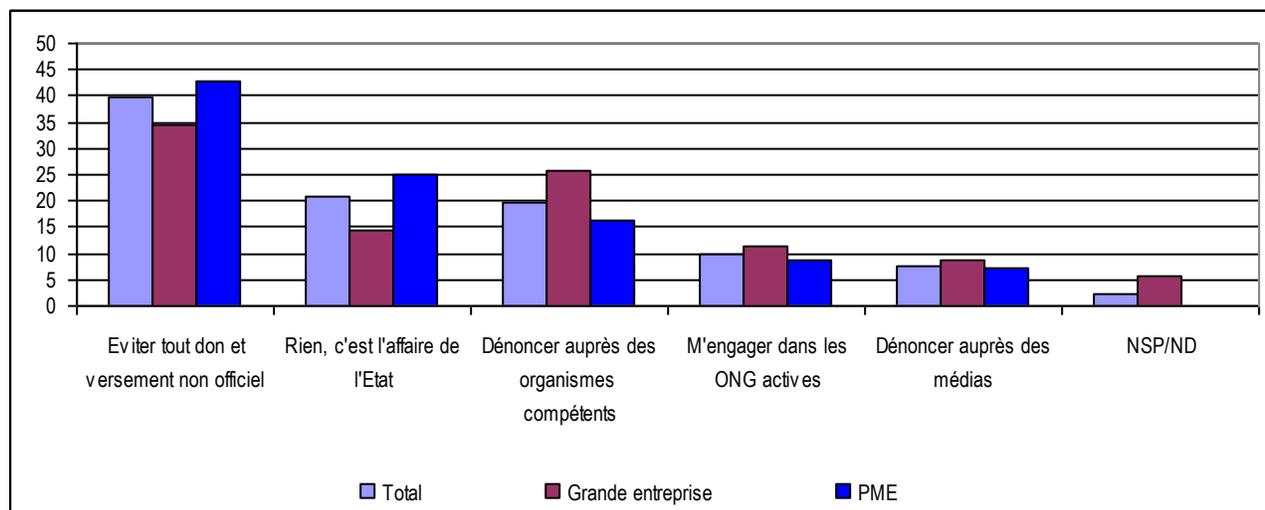


### 3.3 Propositions de mesures ou actions de lutte contre la corruption

*Q : Que feriez vous personnellement pour prévenir ou lutter contre la corruption dans ce pays ?*

Les entreprises ont indiqué à plus de 40 % qu'elles sont prêtes à « éviter les dons et versements non officiels ». Environ 20 % pensent que la lutte contre la corruption « c'est l'affaire de l'Etat ». Seulement 20 % préfèrent la dénonciation des faits de corruption auprès des organismes publics compétents.

**Graphique 1.16** : Répartition des entreprises selon la perception des mesures visant à prévenir ou à lutter contre corruption



Il est à noter que, même si elles sont plus nombreuses à dénoncer les versements non officiels (43 %), les PME sont moins nombreuses à envisager le recours auprès des organismes compétents. Par ailleurs, à peine 10 % du total des entreprises font confiance aux ONGs pour lutter efficacement contre la corruption et seulement 7 % aux Médias. Leur position vis-à-vis des médias est justifiée par le fait que plus de 50 % des entrepreneurs les soupçonnent de corruption.

### 3.4 Evaluation des actions gouvernementales en matière de lutte contre la corruption

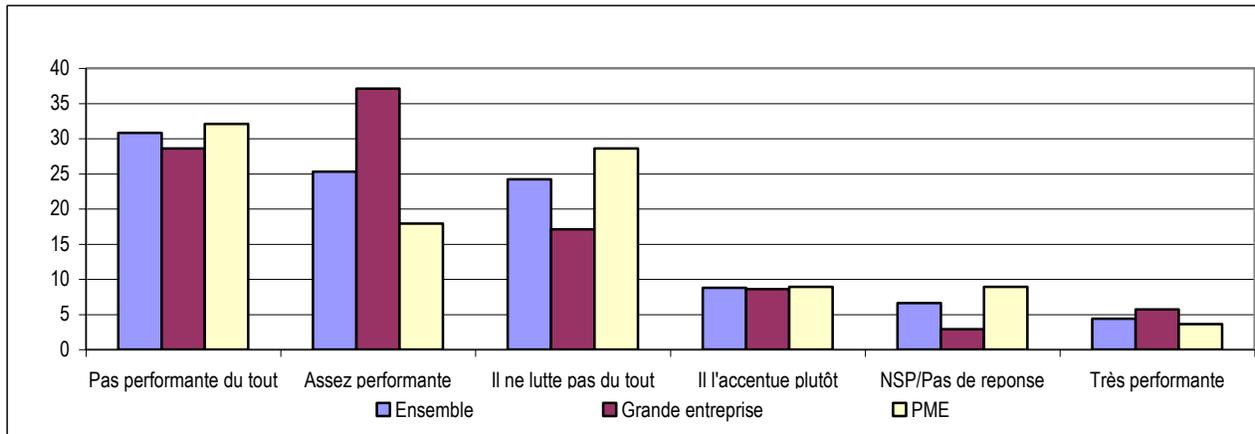
*Q : A votre avis, est ce que le Gouvernement actuel a une politique de lutte contre la corruption ?*

La moitié des entrepreneurs estiment que le gouvernement ne dispose pas d'une politique de lutte contre la corruption. Cette proportion est encore plus forte chez les PME (57 %). Par contre les grandes entreprises sont 51 % à penser qu'il existe une politique nationale de lutte contre la corruption, opinion donnée par certaines d'entre elles sur l'exemple de certaines mesures disciplinaires prises par les autorités à la suite du recensement-paiement des fonctionnaires.

*Q : Comment évalueriez-vous l'action du Gouvernement en matière de lutte contre la corruption ?*

En général, l'action gouvernementale en matière de lutte contre la corruption est jugée à 64 % peu efficace, soit 30 % des entrepreneurs qui la jugent pas performante du tout, 25 % que le gouvernement ne fait rien et 9 % que l'action gouvernementale aggrave le niveau de corruption.

**Graphique 1.17** : Répartition des enquêtés selon la perception des actions gouvernementales en matière de lutte contre la corruption



# DEUXIEME PARTIE – Enquête sur la corruption réalisée auprès des ménages (2005)

## I. PERCEPTION DU DEGRE DE LA CORRUPTION

### 1.1. Perception des obstacles au développement en RCA

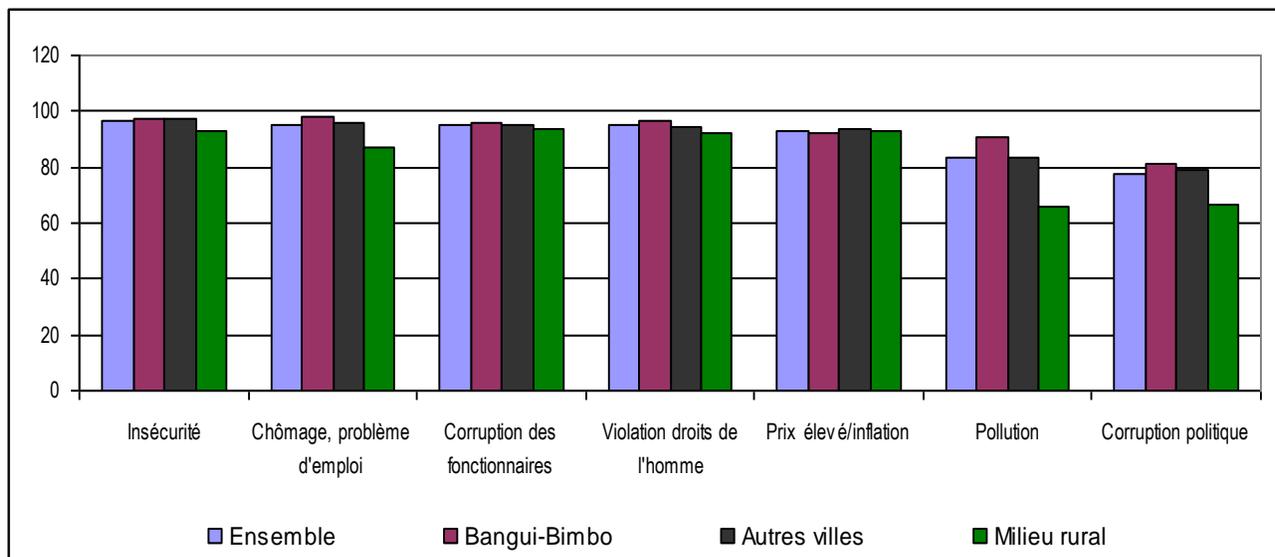
*Q : Dites moi à votre avis quels sont les problèmes auxquels votre pays est confronté ?*

Selon les enquêtés, les problèmes d'insécurité, de chômage, de hausse du coût de la vie, de la corruption des fonctionnaires et de la violation des droits de l'homme constituent des facteurs importants qui entravent sérieusement le développement économique et social en RCA.

L'**insécurité**, est le problème le plus cité par les populations enquêtées (97% d'entre elles) parmi les principaux facteurs affectant le développement de la RCA, ceci quelque soit la zone de résidence. Ce problème est suivi de manière égale (95%) par ceux liés au **chômage et manque d'emplois** d'une part et à la **corruption des fonctionnaires** d'autre part. Les questions d'emplois sont justifiées par la baisse depuis plusieurs années des activités de production dans tous les secteurs. Quant à la corruption, son importance justifie amplement de mettre la lutte contre ce phénomène au centre des stratégies de développement.

Par ailleurs, la hausse des prix des biens de consommation et l'inflation arrivent en cinquième position des défis de développement avec un score de 93%. Suivent la corruption dans la politique et la pollution.

**Graphique 2.1.** : Répartition des enquêtés selon leur degré d'appréciation des problèmes de développement les plus importants en RCA

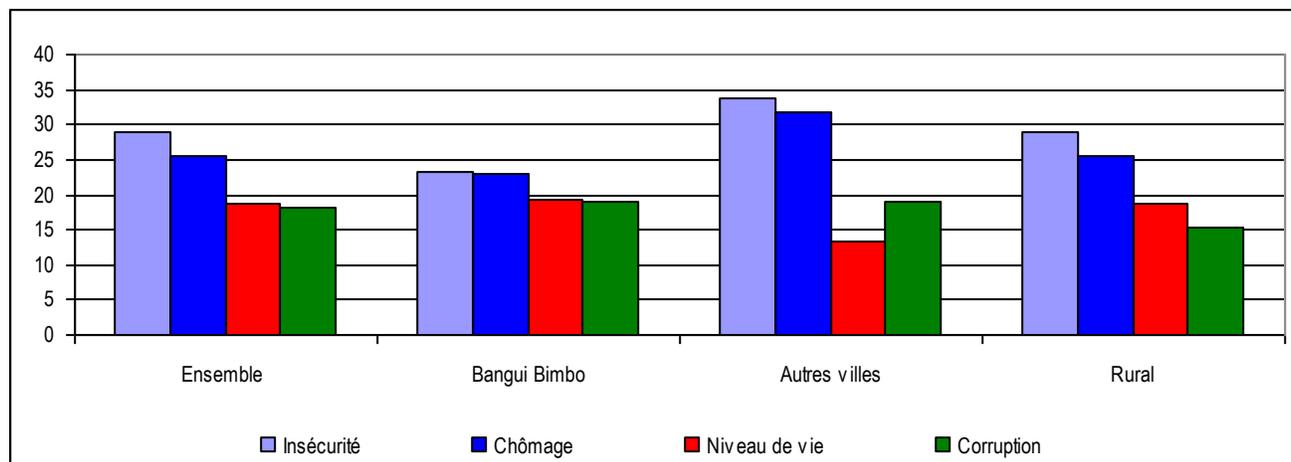


### 1.2. Perception des principales priorités du développement

*Q : Citez par ordre d'importance les trois problèmes majeurs auxquels le Gouvernement devrait accorder la priorité*

Selon les enquêtés, les trois principales priorités auxquels les autorités doivent accorder une attention particulière sont dans l'ordre : l'*insécurité, le chômage et la hausse du coût de la vie*. On remarquera que la corruption arrive immédiatement après le problème du coût de la vie, et qu'elle vient même avant ce dernier dans les villes secondaires du pays.

**Graphique 2.2** : Répartition des enquêtés selon leur perception des principales priorités de développement pour la RCA



### 1.3. Evolution et perspective de la corruption selon les enquêtés

*Q : Pensez vous qu'au cours des trois dernières années le niveau de la corruption a augmenté ou diminué ?*

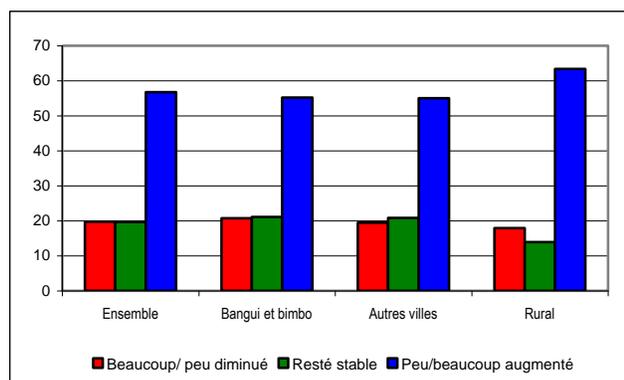
Sur l'ensemble des ménages enquêtés, près de 56% (60% en milieu rural) estiment que la corruption a augmenté tandis que 20% d'entre eux pensent qu'elle est restée au même niveau pendant les trois dernières années. Ces deux catégories d'opinions combinées montrent un degré assez élevé (76%) d'opinion négative sur l'évolution de la corruption pendant les dernières années.

*Q : Dans les trois années à venir pensez-vous que le niveau de la corruption va augmenter, diminuer ou rester stable ?*

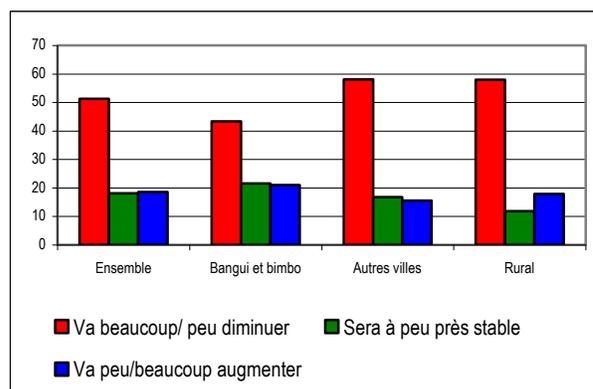
La perception des populations centrafricaines sur l'évolution future du niveau de corruption dans le pays fait ressortir des avis partagés. Un peu plus d'une personne sur deux est optimiste et pense que la corruption va diminuer dans les années à venir alors que pour 48% des répondants la corruption va soit augmenter ou rester au même niveau.

Si les structures d'opinions sont pratiquement les mêmes pour l'ensemble des milieux de résidence, on observe toutefois, que les populations enquêtées dans les villes de Bangui et Bimbo sont moins optimistes (un peu plus de 4 personnes sur 10) que celles des villes secondaires et des zones rurales sur la probabilité de réduction de la corruption dans les années à venir (6 personnes sur 10).

**Graphique 2.3 :** Répartition des enquêtés selon leur perception de l'évolution du niveau de corruption au cours des trois dernières années



**Graphique 2.4 :** Répartition des enquêtés selon leur perception sur l'évolution du niveau de corruption pour les trois années à venir



#### 1.4. Intensité de la corruption dans les secteurs

*Q :* Dans quelle mesure pensez-vous que les services suivants sont affectés par la corruption dans votre pays ?

La perception des populations sur la corruption dans les services publics et le secteur privé montre de manière générale que le phénomène s'est généralisé dans tous les secteurs dont les **plus affectés** sont : la Police/gendarmerie, la douane, les services de santé, le système éducatif, le système judiciaire, l'armée, les hommes d'Affaire, les services d'imposition, les partis politiques, les services d'enregistrement.

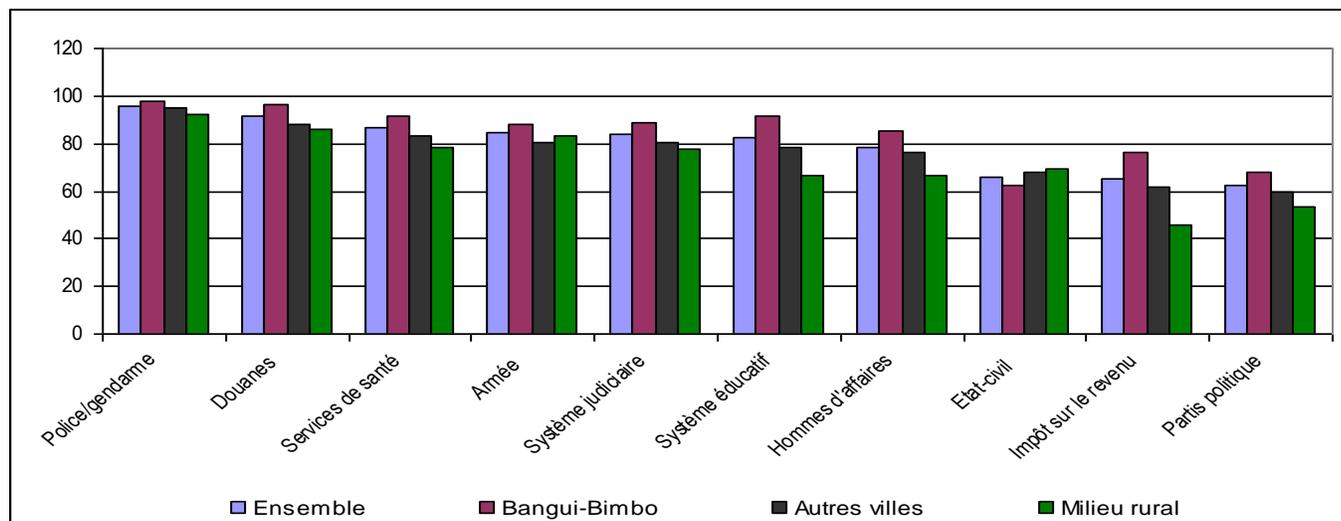
Le groupe formé par la « *Police et gendarmerie* » arrive en tête des secteurs les plus touchés par la corruption: près de 96% des enquêtés affirment que ces deux services sont très ou moyennement affectés par la corruption. Cette perception est la même quel que soit le milieu de résidence considéré et particulièrement à Bangui Bimbo (98%). *La Douane* vient en deuxième position avec un score 92%. (96% pour Bangui-Bimbo et respectivement 88% et 86% pour les autres villes et en milieu rural. Cette unanimité contre les services douaniers devrait interpeller les dirigeants aux plus hauts niveaux.

*Les secteurs de la santé et de l'éducation* sont classés respectivement troisième et sixième avec des scores respectifs de 86 et 82 %. L'examen des données pour les villes de Bangui et Bimbo, montre des scores plus importants pour ces deux secteurs (92% pour chacun d'eux). Ces résultats montrent la menace potentielle que représente la corruption pour les défis de réduction de la pauvreté humaine en ce sens que l'accès des pauvres à ces services essentiels serait de plus en plus difficile si rien n'est fait.

Selon les populations enquêtées, *l'armée* est le quatrième secteur le plus corrompu en RCA avec un score de 84%. La répartition des réponses selon le milieu de résidence montre que la corruption au niveau des forces de défense et de sécurité est élevée partout, particulièrement dans la ville de Bangui avec un score de 88%. Ceci pourrait certainement venir des incessantes plaintes exprimées à l'endroit des multiples barrages érigés tout le long des axes routiers à l'intérieur du pays.

*Le système judiciaire* est classé comme le cinquième secteur où la corruption est la plus importante (87%). Il est à noter que les plus grands scores sont enregistrés dans les villes Bangui et Bimbo et les autres villes (resp. 88,2% et 80%) comparativement au milieu rural (77%). La corruption dans la justice entraîne la corruption dans la plupart des autres secteurs et entraîne par ailleurs des défaillances en matière de respect des droits fondamentaux, justifiant ainsi la baisse de la confiance des populations vis-à-vis de ce secteur stratégique.

**Graphique 2.5 :** Répartition des enquêtés selon leur perception des secteurs les plus affectés par la corruption et selon la zone de résidence.



Les hommes d'affaire/opérateurs économiques ne sont pas épargnés par la corruption, ils sont classés au septième rang parmi les secteurs le plus corrompus avec un score de 78%. (85% pour la ville de Bangui 76% pour les autres villes 76% et 66% en milieu rural. Le niveau élevé de la corruption au niveau des hommes d'affaire contribuerait à fausser les règles de la concurrence et à décourager de nouveaux investisseurs.

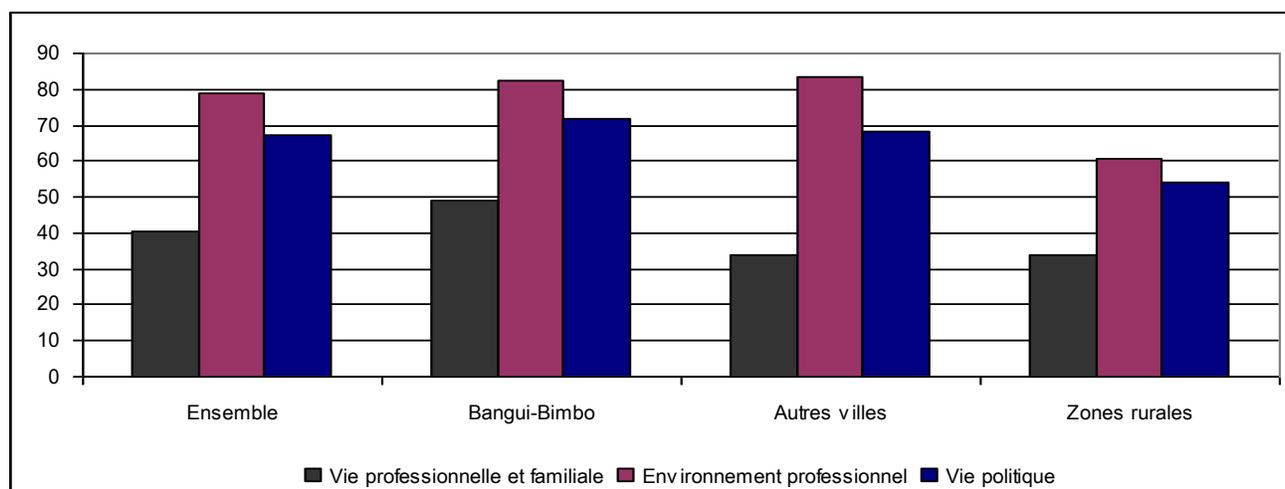
En plus des secteurs évoqués plus haut, d'autres tout aussi importants pour comprendre les problèmes de corruption dans le pays apparaissent dans le classement des secteurs corrompus. Il s'agit notamment des services des impôts et des hommes politiques.

### 1.5. Impact de la corruption dans la vie sociopolitique et professionnelle.

*Q : Selon vous, à quel degré la corruption affecte-t-elle la vie professionnelle et familiale, la vie politique et l'environnement professionnel ?*

L'importance de la corruption dans les secteurs notamment les plus stratégiques de la RCA a des impacts sur la vie quotidienne et professionnelle des populations. De l'avis des enquêtés, l'environnement professionnel (près de 80%) est le plus affecté par les conséquences de la corruption suivie de la vie politique (plus de 65%). Quant à l'environnement familial, il est le moins touché par les effets négatifs de la corruption (40%). Cette perception est pratiquement la même pour Bangui, Bimbo et les autres villes. Par contre, le degré de l'impact de la corruption sur la vie quotidienne, professionnelle et politique semble moins élevé chez les populations rurales.

**Graphique 2.6 :** Répartition des enquêtés selon leur perception du degré d'affectation de la vie professionnelle, familiale et politique par la corruption.



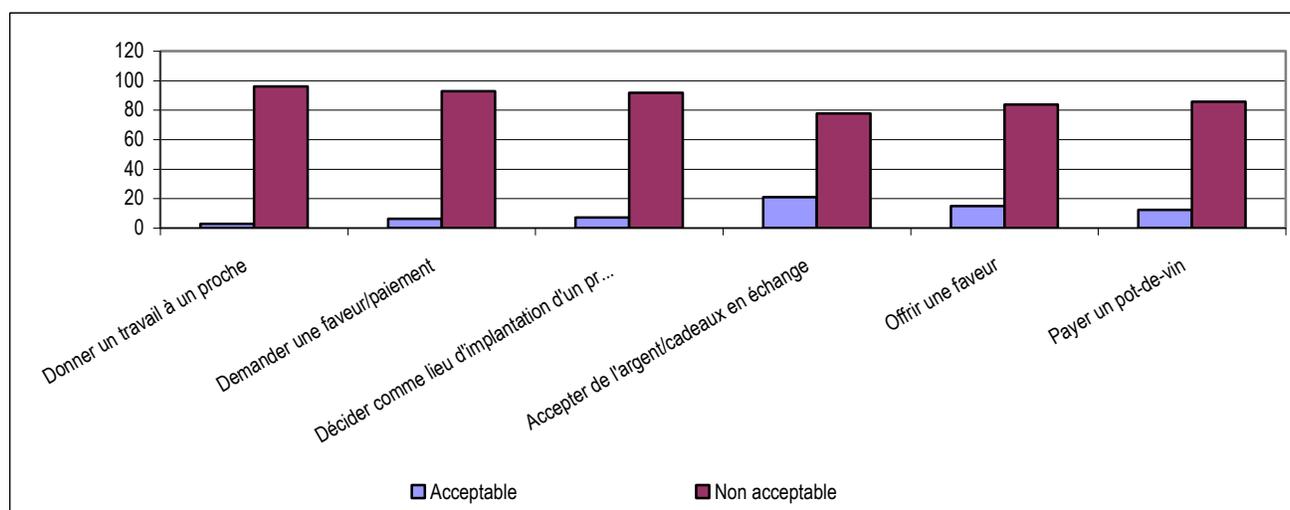
## II. ACCEPTABILITE ET PRATIQUES DE LA CORRUPTION

### 2.1. Acceptabilité des comportements de corruption

*Q : Quel est selon vous le degré d'acceptabilité des comportements de corruption ?*

En dépit de l'importance de la corruption dans la société, les enquêtés en générale condamnent de façon unanime certains faits et comportements de corruption. En effet quel que soit le milieu de résidence considéré, la plupart des enquêtés trouvent inacceptable le fait de donner du travail à un proche qui n'a pas les qualifications requises (96% des enquêtés), de demander une faveur ou un paiement supplémentaire pour un service qui doit être fait normalement (91% des enquêtés) ou de détourner un projet de son lieu d'implantation (90% des enquêtés).

**Graphique 2.7 :** Répartition des enquêtés selon le degré d'acceptabilité des comportements de corruption dans la société



Cependant, d'autres faits sont plus ou moins acceptés par une certaine proportion de la population et cela quel que soit le milieu de résidence considéré. Il s'agit particulièrement de : (a) accepter de l'argent ou des cadeaux en échange de faveurs (20,9%); (b) offrir une faveur ou un paiement supplémentaire pour faciliter ou

accélérer une démarche administrative (14,7%); (c) payer un pot de vin pour faire sauter une contravention dans le cas d'une infraction (12,3%). Certains versements illicites sont effectués en guise de reconnaissance ou de satisfaction par rapport à un travail ou un service rendu par un fonctionnaire.

## 2.2. Attitudes face à des pratiques de corruption

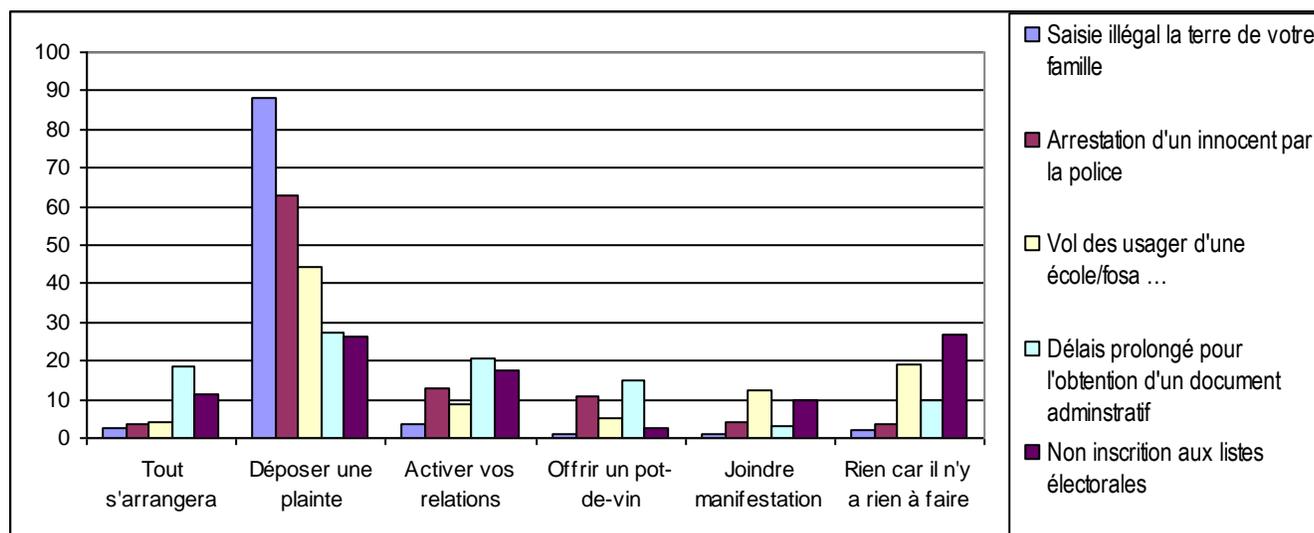
*Q : Que feriez vous pour régler les situations de corruption suivantes ? (a) Vous attendez un permis ou une licence du Gouvernement, mais les délais sont sans cesse prolongés (b) Des officiels ne vous ont pas inscrit sur les listes électorales (c) Un agent public d'une école/fosa vole les usagers (d) La police arrête quelqu'un injustement (e) Quelqu'un saisit illégalement la terre.*

« Porter/Déposer une plainte » est considéré par les populations enquêtées comme le principal moyen pour faire face à des cas de corruption ou d'atteintes aux droits dont elles sont victimes ou témoins. Cette modalité est davantage utilisée dans le cas de saisie illégale de terre (88%), en cas d'arrestation illégale par la police (63%) et en cas de vol des usagers d'une école/FOSA.(44%). A part ce moyen de recours, les populations privilégient le fait « d'activer les relations personnelles », notamment lorsqu'il s'agit de débloquer des situations critiques comme les problèmes administratifs, les arrestations à la police ou une non inscription sur les listes électorales.

Le recours au versement de pots de vin est assez faiblement utilisés et vient en troisième position. Il intervient le plus souvent pour accélérer ou débloquer les démarches administratives ou en cas d'arrestation ou de contravention policière. Par ailleurs, contrairement à d'autres pays, les manifestations publiques ne sont pas très souvent citées par les enquêtés pour dénoncer des pratiques ou actes non légaux.

D'autres enquêtés préfèrent adopter un comportement passif ou se résigner surtout lorsqu'il s'agit d'une non inscription sur les listes électorales ou de cas de vol dans une école par un agent public. Aussi, certains enquêtés adoptent la patience lorsque les délais des procédures pour l'obtention de permis ou licence prolongés sciemment par un agent public.

**Graphique 2.8 :** Répartition des enquêtés selon leurs attitudes face à certaines pratiques de corruption



## 2.3. Les Pratiques de la corruption

Sur l'ensemble des enquêtés, un peu moins de 2 personnes sur 10 (17,9%) ont déclaré avoir effectué des versements non officiels à des agents publics sur la période des douze mois précédant l'enquête. Selon le

milieu de résidence, c'est à Bangui que l'on note la plus grande proportion de gens (23,2%) ayant effectué des versements illicites, suivi des villes secondaires (15,6%) et des zones rurales (12,9%).

**Tableau 2.1** : Pourcentage des enquêtés ayant effectué des versements illicites selon le milieu de résidence.

	Ensemble	Milieu de résidence		
		Bangui	Autres villes	Rural
Oui	17,9	23,2	15,6	12,9
Non	81,8	76,6	83,9	86,6

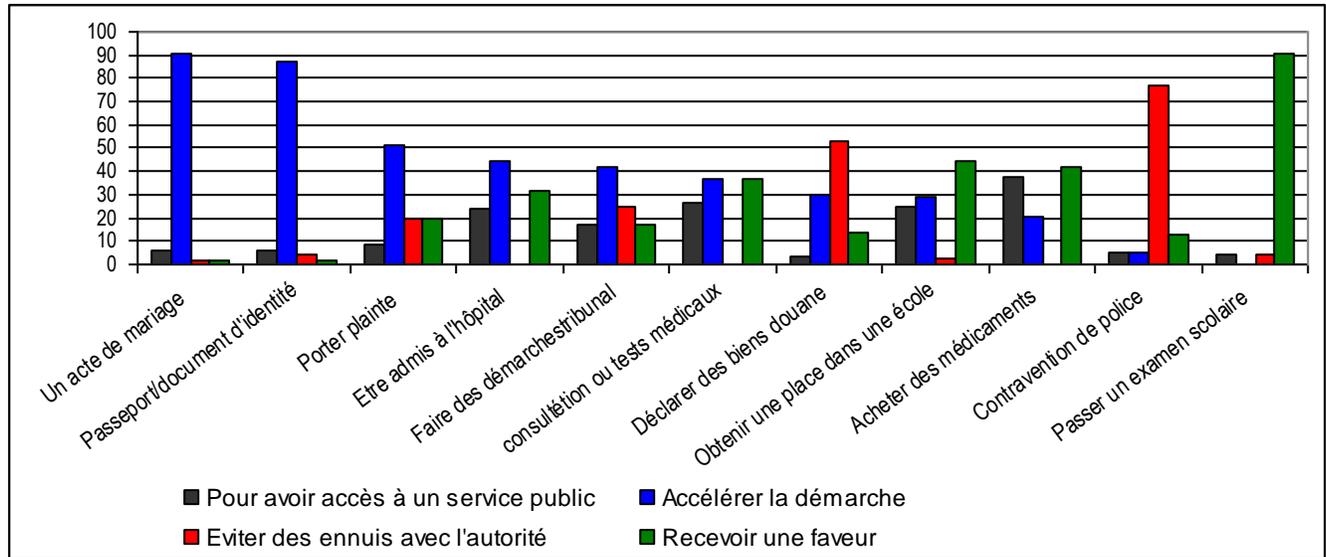
### *Raison des versements illicites dans les différentes pratiques quotidiennes*

*Q : Pour quelle raison avez-vous versé ce pot de vin ?*

Les versements de pots de vins/paiements illicites sont généralement motivés par le souci d'accélérer une démarche, d'éviter des ennuis avec les autorités ou de recevoir une faveur.

- Lors des démarches effectuées auprès des services financiers et judiciaires de l'Administration, les enquêtés affirment verser des pots de vins dans le but d'éviter des ennuis avec les autorités/responsables desdits services. C'est le cas de 78% de personnes pour éviter une contravention avec la police, 55% pour éviter des pénalités à la Direction des Impôts et 53% à la Direction des Douanes.
- Pour ce qui concerne les démarches purement administratives pour obtenir les permis, les autorisations et autres documents d'état civil - notamment les passeports, les actes de mariage et de naissance - les versements illicites effectués sont motivés par le souci d'accélérer les procédures. On note les scores suivants pour ces différents services : 87% estiment qu'il faut verser des paiements non officiels pour les passeports, 73% pour les permis de conduire, 91% pour les actes de mariage, 63% pour s'abonner à l'eau, 67% pour le téléphone et 67% également pour un crédit bancaire.
- Les versements illicites effectués auprès des responsables des services sociaux essentiels comme la santé et l'éducation (comme principalement pour obtenir une place dans une école, passer un examen scolaire, être admis à l'hôpital, être ausculté ou faire des tests médicaux et acheter des médicaments) sont motivés par l'obtention d'une faveur. Dans ces derniers cas, l'acte de corruption ici est à double sens. A titre d'exemple, 91% des personnes pensent qu'il faut verser des paiements illicites pour passer un examen scolaire, 44% pour obtenir une place à l'école, 42% pour obtenir des médicaments.

**Graphique 2.9 :** Répartition des enquêtés selon les raisons justifiant les versements illicites selon différentes démarches



### Montant et fréquence des versements illicites dans les différents secteurs

*Q : Combien de fois avez-vous versé un pot de vin sous quelque forme que ce soit ?*

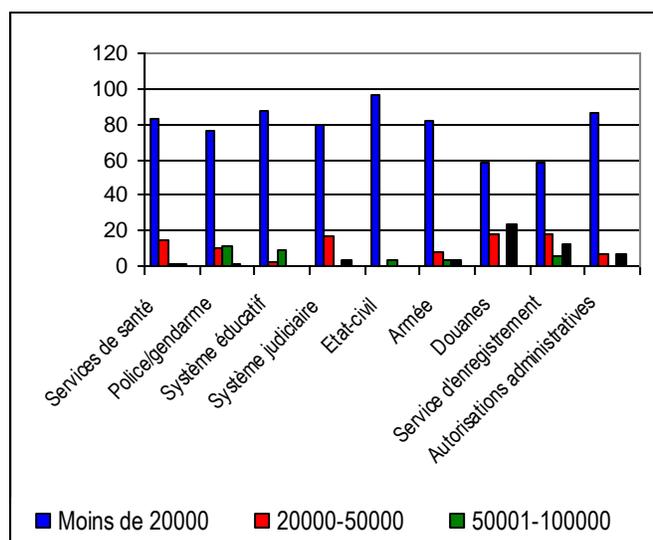
*Q : Quel est approximativement le montant ?*

Les secteurs où les individus sont amenés à effectuer le plus fréquemment de versements illicites sont les suivants : l'armée, la douane, la police et la gendarmerie, les services sanitaires, le système judiciaire, le système scolaire et les services d'état civil. Ils regroupent environ 81% de l'ensemble des versements de pots de vins. Pour les services les plus fréquemment demandés, les populations versent le plus grand nombre de fois des paiements illicites. Par exemple, la fréquence des versements est en moyenne égale à 5 fois par an en faveur de l'armée et des services douaniers.

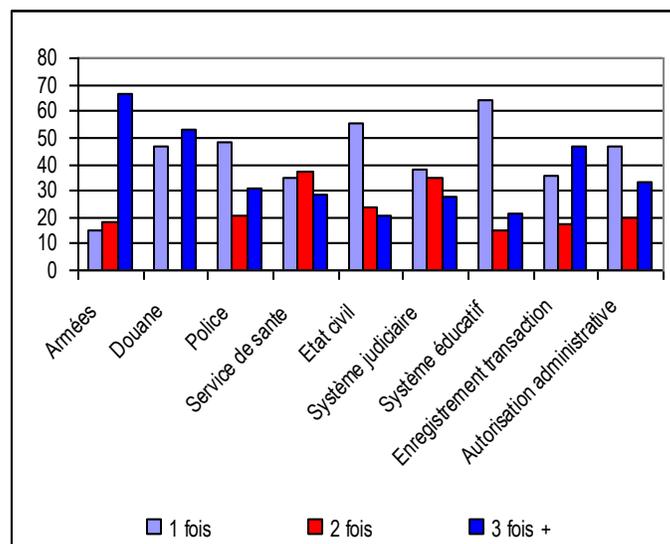
Les petits montants des pots de vins (inférieur à 20 000 FCFA) sont plus fréquents dans les secteurs comme la police ou la gendarmerie, la santé, l'état civil et les enregistrements. Ces secteurs sont aussi ceux où les versements illicites sont les plus fréquents. Par contre, la douane et l'armée sont non seulement des secteurs à forte fréquence de versement illicite, mais en outre, ils sont caractérisés par l'importance des montants qui leur sont versés et qui tournent en moyenne autour 47 329 FCFA et 21 790 FCFA respectivement.

La moyenne des montants qui sont versés aux fonctionnaires pour obtenir des services s'élève à 16 709 FCFA par an, ce qui équivaut à \$143 exprimés en PPA et qui représente 9% du PIB/tête en RCA. Ces sommes versées représentent une ponction importante sur les revenus des populations centrafricaines dont 70% d'entre elles vivent en dessous du seuil de pauvreté. C'est dans les villes secondaires que l'on note la moyenne la plus élevée (24 716 F) des versements illicites.

**Graphique 2.10** : Répartition des enquêtés selon la grille des versements illicites par secteur



**Graphique 2.11** : Répartition des enquêtés selon la fréquence des versements illicites par secteur



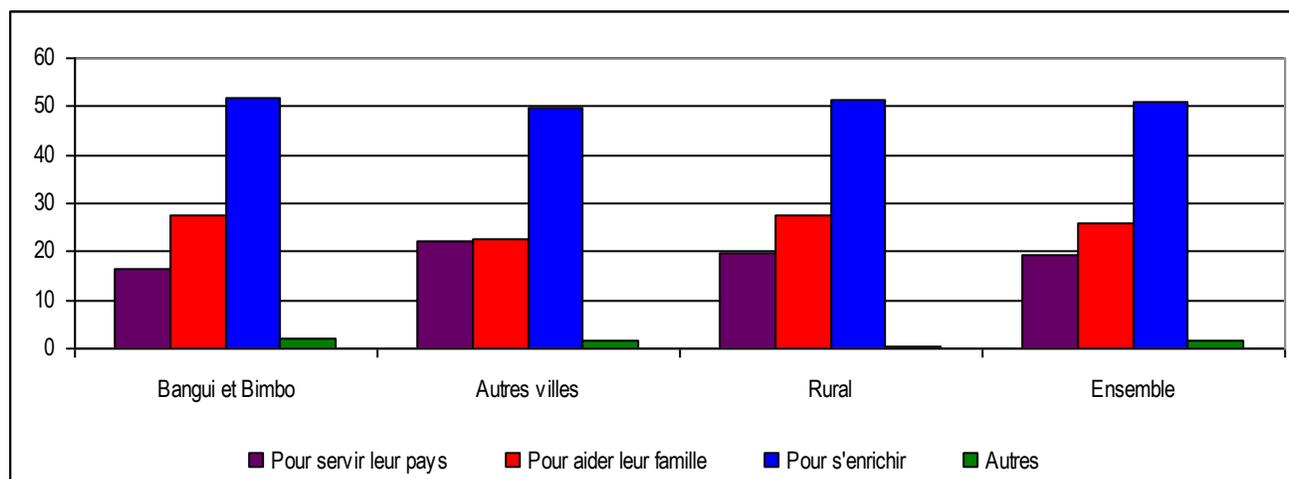
## 2.4. La corruption dans la politique

### Raisons justifiant l'engagement dans la politique

*Q : A votre avis pourquoi les gens s'engagent-ils dans la politique ?*

Ce sont près de 56% des personnes interrogées qui pensent que l'engagement en politique en RCA est motivé par le souci d'enrichissement personnel. Si on ajoute les 25% qui estiment que les gens vont en politique pour subvenir aux besoins de leur famille, on voit que c'est 8 personnes sur 10 qui ont une piètre opinion sur les motivations des hommes politiques. L'adhésion à un parti politique plutôt qu'un autre n'est pas motivée par une conviction politique ou par le programme du parti choisi. A contrario, seulement 1 individu sur 5 (19,2%) pense que les individus s'engagent dans la politique dans le but de servir leur pays.

**Graphique 2.12** : Répartition des enquêtés selon les raisons des gens pour leur engagement en politique



## Corruption des partis politiques en période électorale

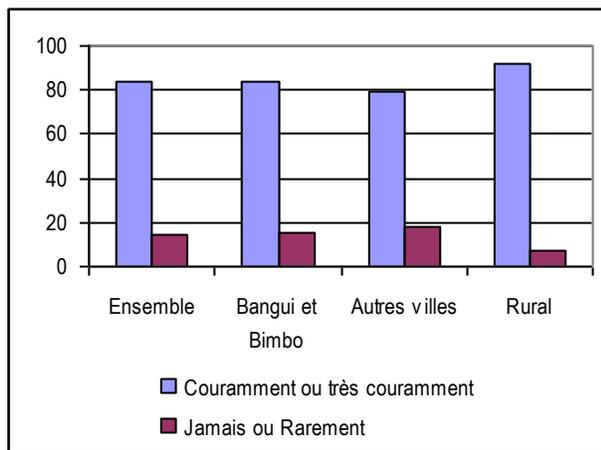
*Q : Les partis politiques ou leurs candidats achètent-ils des votes en offrant de l'argent, des dons des repas ou des promotions en période électorale ?*

*Q : Avez-vous reçu de l'argent, des cadeaux ou des faveurs pour voter pour un candidat donné lors des dernières élections ?*

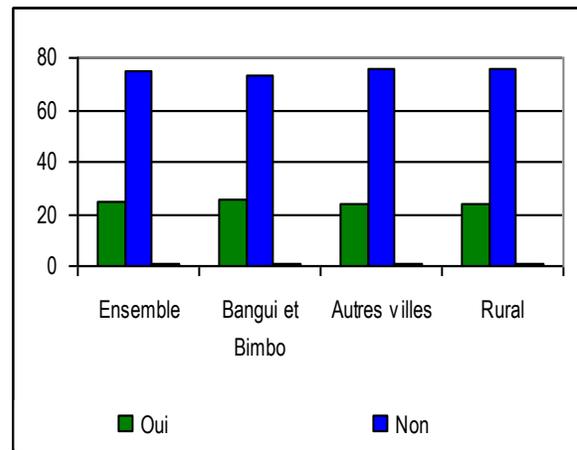
Plus de 8 personnes sur 10 reconnaissent que les pratiques de la corruption sont très courantes pendant les périodes électorales. En milieu rural elles sont encore plus nombreuses (9 enquêtés sur 10, plus précisément 92%) à penser que les pratiques d'achats de vote, sous quelque forme que ce soit, sont très courantes en période électorale.

Les résultats de l'enquête indiquent que près de 25% des populations ont effectivement reçu quelque chose (argent, don, t-shirts ou promotion administrative) provenant d'un parti politique en échange de leur vote.

**Graphique 2.13 :** Répartition des enquêtés selon la perception des pratiques de corruption en période électorale selon le milieu de résidence.



**Graphique 2.14 :** Pourcentage des enquêtés ayant reçu des dons ou pas en période élections.



## 2.5. La pratique de la corruption dans le secteur informel

### Type de problème rencontré avec les agents de l'Etat

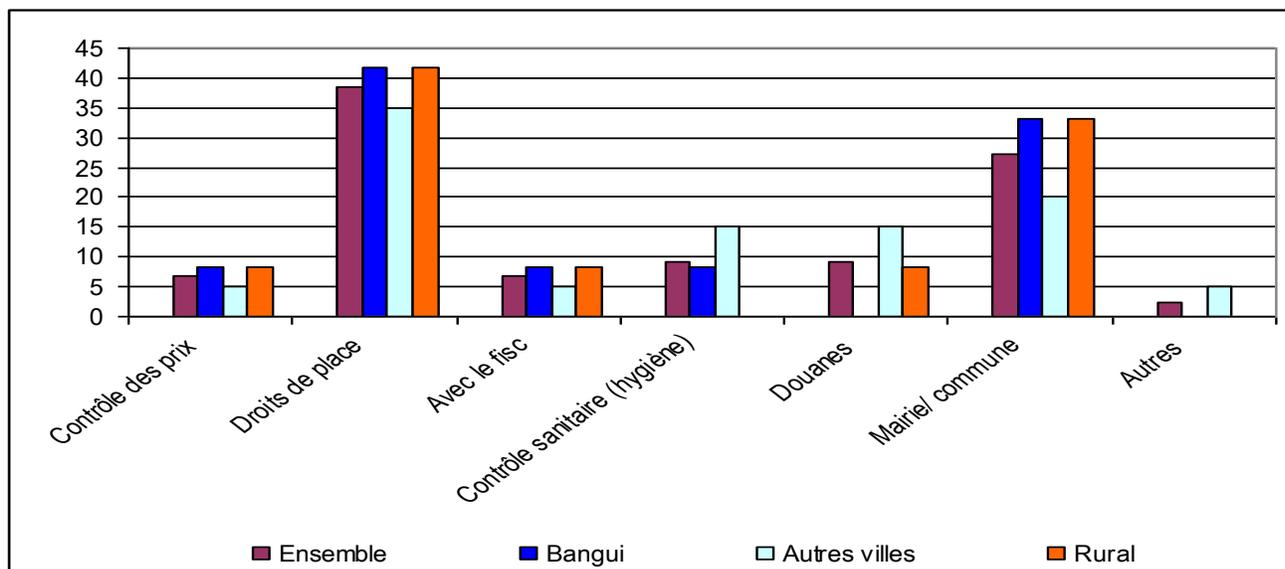
*Q : Avez-vous eu des problèmes avec les agents de l'Etat au cours des 12 derniers mois ?*

*Q : Si oui quels types de problèmes ?*

Les résultats de l'enquête révèlent qu'à peine 6% des personnes évoluant dans le secteur informel ont dit avoir rencontré des problèmes avec les agents de l'Etat au cours de l'année écoulée. Selon le milieu de résidence, il apparaît que les populations des villes de Bangui et Bimbo exerçant des activités informelles rencontrent plus souvent des problèmes avec les agents de l'Etat que celles qui résident dans les villes secondaires.

Pour ceux ayant rencontré des difficultés avec les agents, celles-ci concernent généralement les droits de place (48%), et les problèmes avec la commune (27%) où ils exercent leurs activités. On notera que peu de gens du secteur informel (9% des enquêtés) rencontrent des problèmes liés au non paiement des droits de douane, d'impôts et du contrôle des prix.

**Graphique 2.15 :** Répartition des enquêtés selon le type de problèmes rencontrés avec des agents de l'Etat et selon le milieu de résidence

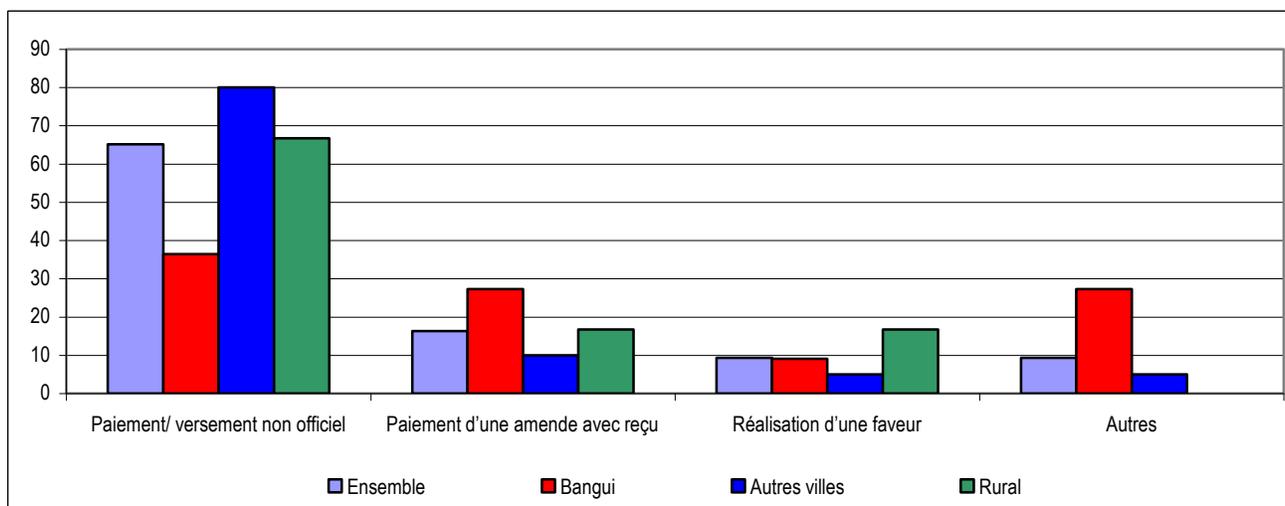


*Manière de traiter le problème dans le secteur informel*

*Q : Comment le problème a-t-il été réglé ?*

De façon générale, plus de 6 personnes sur 10 recourent aux versements non officiels pour régler leurs problèmes. La pratique des versements non officiels s'est quasiment généralisée dans les autres villes (80%) et en milieu rural (67%) comparé à Bangui (36%). En effet, c'est dans les villes de Bangui et Bimbo que les paiements effectués avec reçu sont les plus fréquents.

**Graphique 2.16 :** Répartition des enquêtés selon la manière de traiter les problèmes rencontrés et selon le milieu de résidence



### III. LES CAUSES ET ACTIONS DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

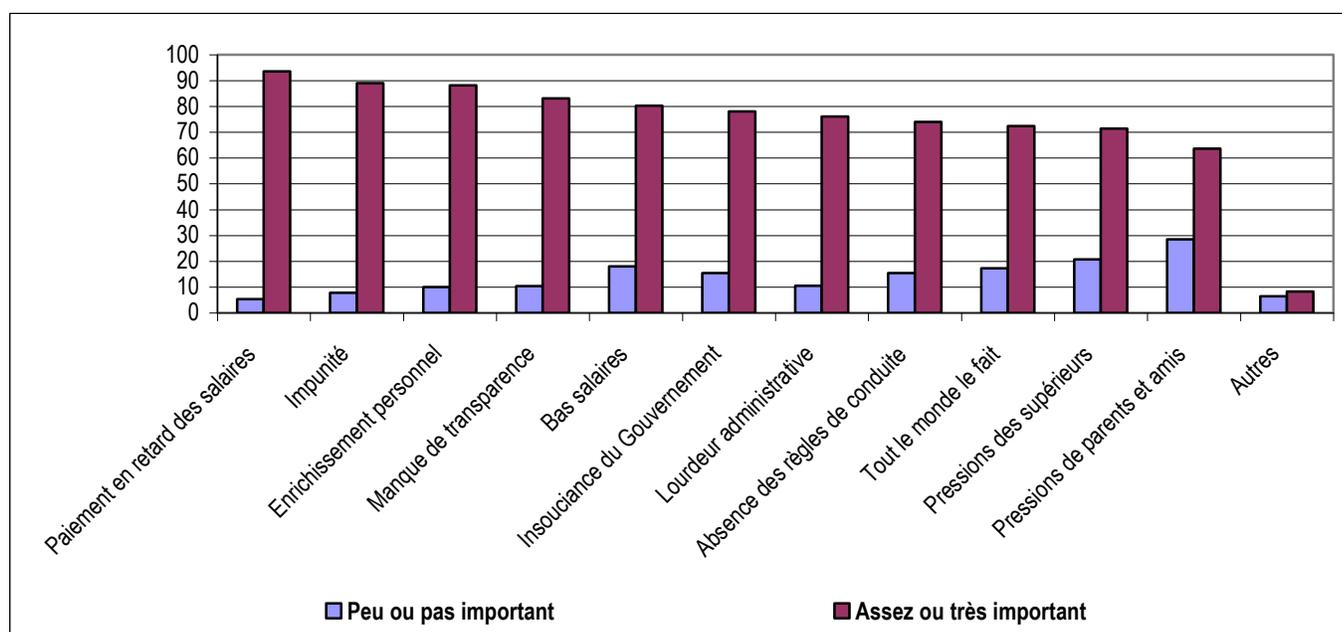
#### 3.1. Les causes de la corruption

##### *Les principales raisons justifiant la corruption des fonctionnaires*

*Q : Quelles sont les principales raisons par ordre d'importance de la corruption des fonctionnaires dans votre pays ?*

L'analyse des principaux facteurs affectant la corruption montre que les retards dans le paiement de salaire, l'impunité, l'enrichissement personnel, le manque de transparence, les bas salaires, les lourdeurs administratives l'absence de règles de conduite claires et les pressions des parents et supérieurs sont les raisons les plus cités par les enquêtés.

**Graphique 2.17** : Répartition des enquêtés selon les principales raisons de la corruption des fonctionnaires



*Les problèmes de salaires* : Selon les populations enquêtées, les accumulations d'arriérés de salaires (93 %) et les bas salaires (83 %) au niveau de la fonction publique sont autant de facteurs qui ont contribué à accentuer le niveau de la corruption. La répartition selon le zone de résidence montre quasiment les mêmes scores avec 95% pour les enquêtés de la ville de Bangui-Bimbo.

*L'impunité généralisée* : Pour 89% des enquêtés, l'impunité au niveau des fonctionnaires est un facteur favorisant la corruption, quelque soit les zones de résidence, avec toutefois de légères nuances avec 90% à Bangui-Bimbo, 87% dans les autres villes et 88% en zones rurales. Ainsi, selon les enquêtés, c'est l'absence de sanctions exemplaires et de poursuites judiciaires qui expliqueraient que certains fonctionnaires n'ont ni gêne ni peur de demander des paiements non officiels.

*L'absence de transparence dans la gestion des affaires publiques* : Selon les enquêtés (83%), l'absence de mécanismes et d'instruments de contrôle ainsi que le manque de transparence dans la gestion des biens publics seraient une des principales raisons de l'accroissement de la corruption au niveau de l'administration. Cette perception est plus avérée à Bangui (87%) que dans les autres villes (82%) et en milieu rural (78%).

*Le désir d'enrichissement personnel* est considéré par 88% des enquêtés (92% zone rurale) comme un facteur aggravant la corruption au niveau des fonctionnaires.

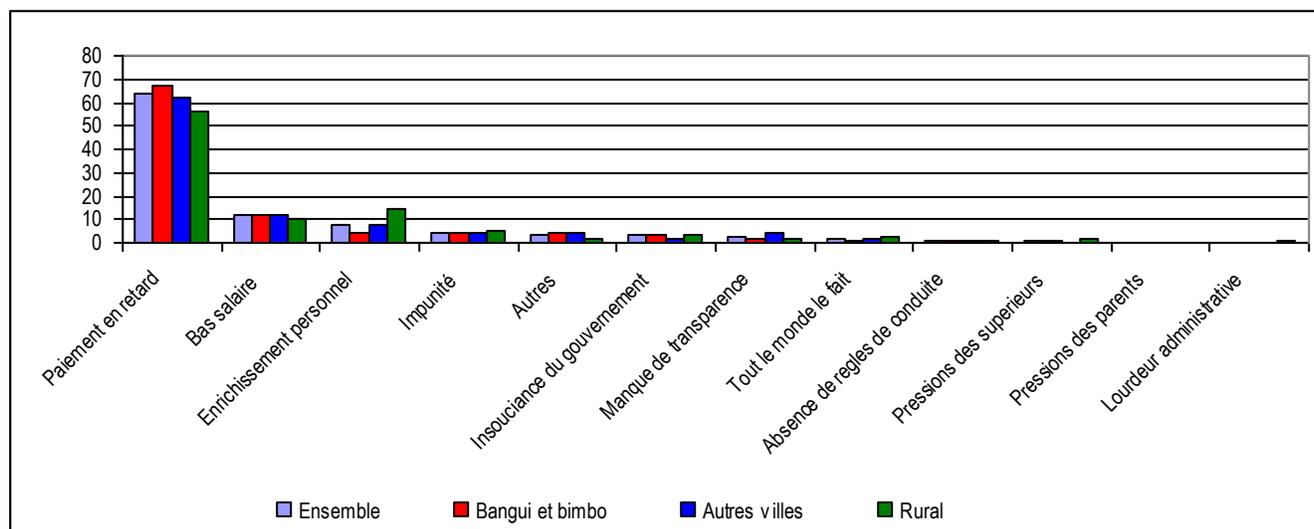
D'autres faits ont été également cités par les populations comme étant des facteurs de corruption, dont notamment les lourdeurs administratives, la pression des parents et l'absence de code de conduite, qui obtiennent des scores variant entre 60 et 80%.

### Perception de la Principale raison justifiant les pratiques de la corruption chez les fonctionnaires

*Q : Pour quelle raison principale pensez-vous que les fonctionnaires sont plus ou moins enclins à pratiquer la corruption?*

De tous les facteurs cités plus haut comme favorisant la corruption, les enquêtés affirment dans une proportion de 67% que ce sont les retards de salaires que connaît aujourd'hui la RCA qui constituent la principale cause de la corruption chez les fonctionnaires. Suit de très loin le bas niveau des salaires retenu par 11% des enquêtés comme première cause de la corruption. Selon eux, les arriérés ou retards ou de salaire et leurs bas niveaux entraînent une vulnérabilité des fonctionnaires en les exposant aux pratiques illicites comme la corruption ou la fraude.

**Graphique 2.18** : Répartition des enquêtés selon la principale cause de la corruption chez les fonctionnaires



## 3.2. La lutte contre la corruption

### 3.2.1. Analyse des recours pour les cas de corruption

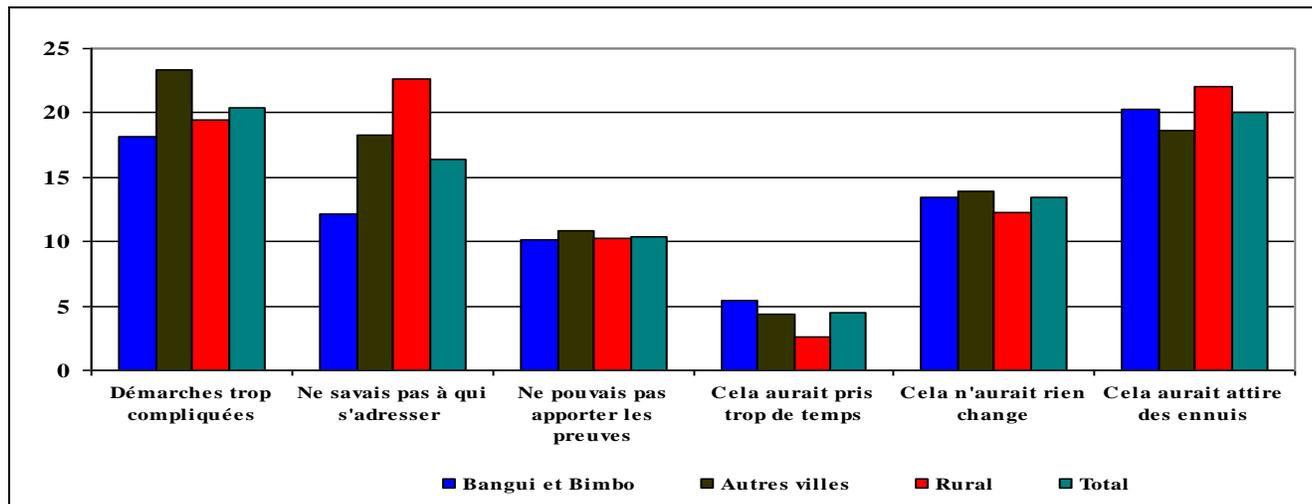
*Q : Au cours des 12 derniers mois auriez vous essayé de porter plainte au sujet d'une demande de paiement non officiel ou d'un acte de corruption dont vous auriez été témoins*

*Q : Pourquoi n'avez-vous pas porté plainte ?*

Bien qu'ils aient dit dans une grande proportion que « porter/déposer une plainte » était le principal moyen de recours pour traiter les cas de corruption, les enquêtés ne sont pas nombreux à utiliser les voies officielles lorsqu'il s'agit de passer à l'acte, quand ils sont victimes ou témoins d'un acte de corruption (seuls 7% d'entre eux ont eu à le faire). Par ailleurs, en considérant uniquement les individus ayant eu à effectuer des versements illicites seules 2 personnes sur 10 ont eu à porter plainte.

Généralement, les principales raisons citées par les populations et justifiant l'absence de recours aux plaintes officielles sont la crainte d'avoir des ennuis (20,5%), le souci de complication des démarches (18,2%), l'absence de suite (13,5%) et la méconnaissance des procédures (12,2%). C'est le même constat qui est fait en considérant la désagrégation selon le milieu de résidence (Bangui et Bimbo, autres villes et zone rurale). Ces différents facteurs traduiraient la défaillance et le manque de confiance dans le système judiciaire et l'impunité de certains fonctionnaires.

**Graphique 2.19** : Répartition des enquêtés selon les raisons pour ne pas porter plainte en cas de demande de versement non- officiel



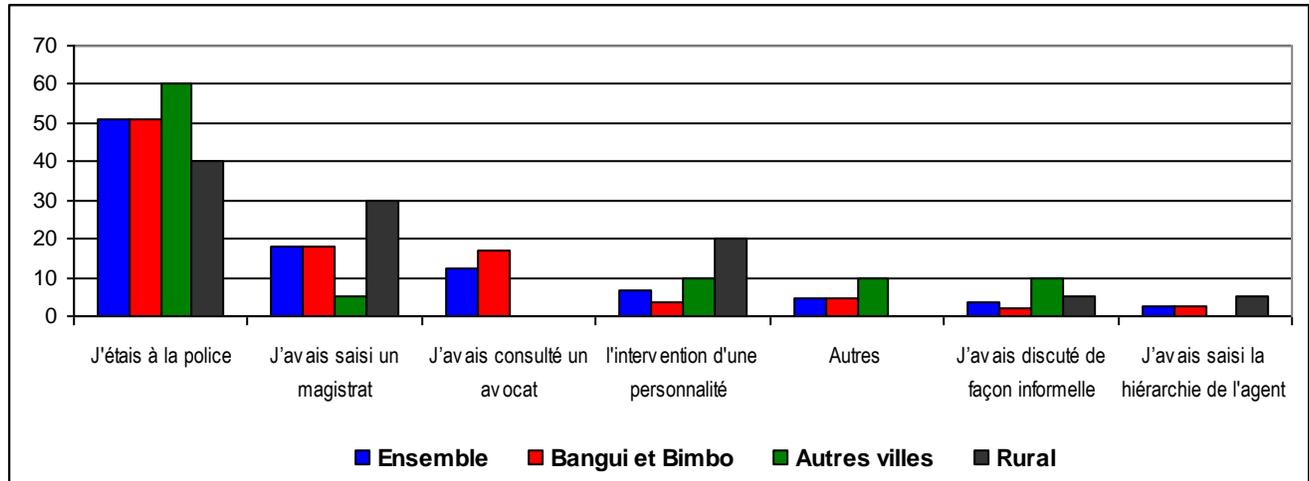
*Q : Si vous aviez porté plainte, quelle a été la forme ?*

*Q : L'affaire a-t-elle été réglée à votre satisfaction ?*

L'analyse des recours aux plaintes montre que huit (8) personnes sur dix (10) ayant déposé une plainte, ont porté leurs affaires soit à la police (50%), soit auprès d'un juge ou magistrat (17%) ou encore chez un avocat (12%). Au delà de ces recours officiels, d'autres individus préfèrent s'adresser à des personnalités (3,8%). Selon la répartition géographique, c'est à Bangui Bimbo où les recours aux voies officielles sont les plus fréquents (85%) comparés au milieu rural (70%) et aux autres villes (65%) et cela en raison de l'accès plus facile aux structures judiciaires.

L'analyse du niveau de satisfaction des enquêtés par rapport à leurs plaintes ou recours montre qu'ils ne sont pas nombreux à être satisfaits de l'issue de leurs plaintes. Ainsi, seuls 45% d'entre eux sont satisfaits de la manière dont leur affaire a été traitée contre 55%. C'est seulement en milieu rural où les individus ont été en proportion les plus satisfaits (60%) comparés à ceux des autres villes ou à ceux de Bangui et Bimbo (43% et 40%).

**Graphique 2.20** : Répartition des enquêtés selon la forme de plainte utilisée



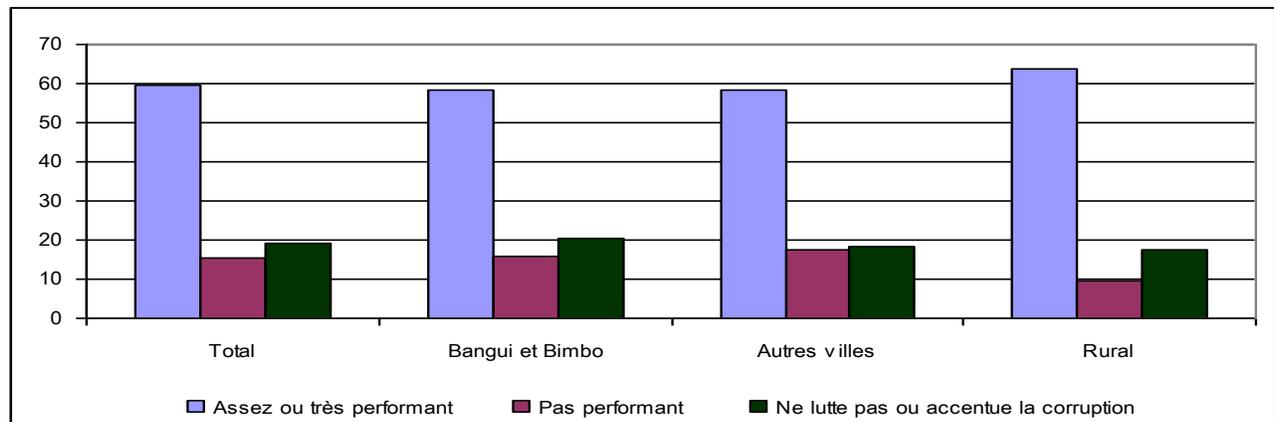
### 3.2.2. Mesures et réformes pour endiguer la corruption

#### *Connaissance et évaluation de l'action du gouvernement actuel en matière de lutte contre la corruption.*

*Q : A votre avis est ce que le Gouvernement actuel dispose d'une politique de lutte contre la corruption ?*

*Q : comment évalueriez vous l'action du Gouvernement en matière de lutte contre la corruption ?*

**Graphique 2.21** : perception des ménages de l'action gouvernementale en matière de lutte contre la corruption



Les enquêtés sont assez nombreux à penser que le Gouvernement en place dispose d'une politique en faveur de l'éradication de la corruption avec un score de 60%. Par ailleurs, la plupart d'entre eux (59%) estiment que cette politique de lutte contre la corruption est performante. Cette proportion atteint 64% en milieu rural. Par contre, il est à noter que 38% des enquêtés sont pessimistes avec près de 2 individus sur 10 qui ne croient pas du tout à la capacité du gouvernement à réduire la corruption.

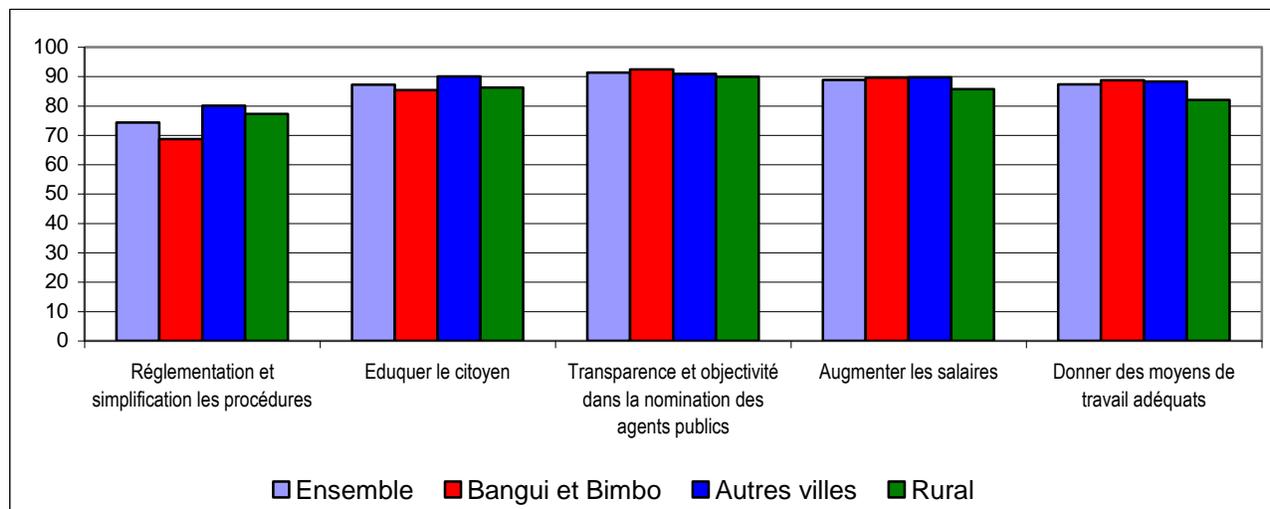
#### *Perception des mesures pour prévenir et lutter durablement contre la corruption*

*Q : les mesures suivantes vous suffisent-elles à réduire ou arrêter la corruption ?*

Les enquêtés sont généralement favorables à toutes les mesures proposées par le questionnaires pour réduire la corruption. Notamment pour eux, les autorités devraient focaliser les mesures sur l'objectivité et la

transparence dans la nomination des agents publics (91%), l'augmentation du niveau actuel des salaires à des proportions raisonnables (88%), l'éducation des citoyens sur les principes de moral et d'éthique (87%), la dotation aux agents publics de moyens de travail adéquats (87%) et la réglementation et simplification des procédures (74,3%).

**Graphique 2.22 :** Répartition des enquêtés selon l'importance accordée à différentes mesures de lutte contre la corruption

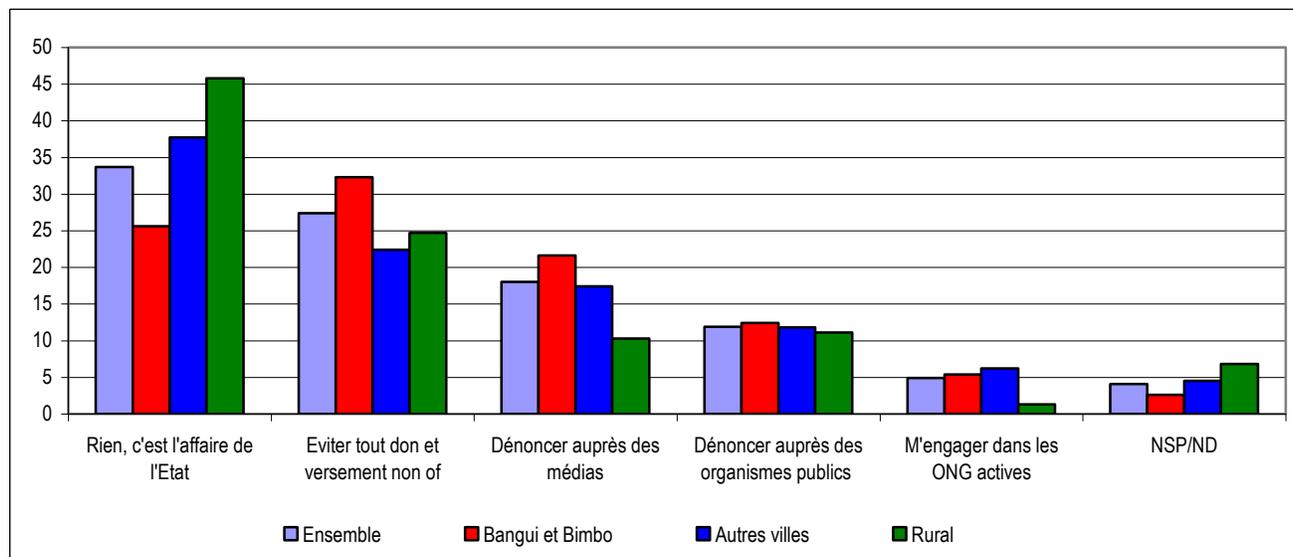


*Q : Que feriez vous personnellement pour prévenir ou lutter contre la corruption ?*

Quant aux attitudes à adopter par les populations pour prévenir la corruption, 37% des enquêtés pensent que la lutte contre la corruption est une question exclusive de l'Etat. Cette attitude est plus partagée par les enquêtés du milieu rural et ceux des autres villes (resp. 46% et 37,3%).

Cependant d'autres enquêtés préfèrent utiliser d'autres moyens pour décourager les corrompus plutôt que de laisser les actions sous la seule responsabilité de l'Etat. D'une part, 27% des enquêtés estiment que les populations doivent éviter tous dons et versements non officiels aux agents de l'état. D'autre part, 18% pensent qu'il faut les dénoncer publiquement au niveau des médias (18%) et auprès des autorités compétentes (11%). Ces scores sont légèrement plus importants pour Bangui et Bimbo.

**Graphique 2.23** : Répartition des enquêtés selon les attitudes à prendre pour prévenir la corruption.





## **ANNEXES**

- 1. Présentation de l'échantillonnage pour la collecte des données auprès des ménages**
- 2. Présentation de l'échantillonnage pour la collecte des données auprès des entreprises**



# ANNEXE I

## PRESENTATION GENERALE DES OPERATIONS DE COLLECTE DES DONNEES AUPRES DES MENAGES.

### 1. Organisation de l'enquête

La collecte des données sur le terrain a été réalisée par dix équipes de cinq personnes chacune. Chaque équipe est composée d'un superviseur et de quatre enquêteurs, soit au total 40 enquêteurs et 10 superviseurs. La collecte s'est déroulée du 26 août au 08 septembre 2005 dans les zones retenues.

### 2. Méthodologie utilisée

#### - *Type d'enquête et Population cible*

L'enquête sur la perception de la corruption auprès des ménages est une enquête par sondage à trois degrés. Elle est du type quantitatif. La population cible est constituée de tous les membres actifs du ménage âgés de 18 ans ou plus. En font également partie les retraités et les rentiers.

#### - *Stratification et Domaine d'étude*

Aux fins des analyses, trois strates sont retenues : la capitale Bangui et la ville de Bimbo, les autres villes et le milieu rural. Cette stratification tient compte des besoins en information.

La quasi-totalité des infrastructures socio-économiques du pays sont concentrées en milieu urbain. La pratique de la corruption est plus répandue en ville qu'en milieu rural. Toutefois, il est intéressant, dans le cadre des mesures préventives, d'avoir la perception des personnes vivant en milieu rural sur la corruption. Ainsi l'analyse des résultats de l'enquête a été réalisée :

- 1) Au niveau national
- 2) Au niveau des trois strates : Bangui +Bimbo, Autres villes et milieu rural

Les indicateurs calculés au niveau national sont désagrégés selon le milieu de résidence et ventilé par sexe.

### 3. Plan de sondage

L'enquête sur la corruption auprès des ménages est une enquête par sondage à trois degrés. Au premier degré, il est procédé dans chaque domaine au tirage d'un certain nombre des communes proportionnelles à leur taille. Au deuxième degré, 49 AD sont tirées à l'intérieur de chaque commune à probabilité égale, de façon à éviter les grandes dispersions entre les AD-Echantillon. Au troisième degré, il a été procédé à un tirage simple de 20 ménages dans chaque AD échantillon.

#### - *Base de sondage*

La base de sondage de l'enquête sur la corruption est tirée de celle issue de la cartographie censitaire du troisième recensement général de la population et de l'habitation de 2003 (RGPH03) réalisée en 1999. En effet, dans le cadre du RGPH03, des activités de la cartographie censitaire avaient été réalisées en 1999 et finalisées en 2001. A l'issue de ces travaux, une base de sondage avait été élaborée comportant 3426 Aires de Dénombrement (AD) ayant servi à la collecte des informations au cours du dénombrement de décembre 2003.

### - Mode de tirage de l'échantillon

L'enquête a prévu interroger au total 2500 individus résidant dans 960 ménages ; 1000 personnes à Bangui et Bimbo ; 1000 dans les autres villes et 500 en milieu rural. Notons que les AD ont été tirées à probabilité égale.

La répartition théorique des ménages à visiter, permet de couvrir au moins 2500 personnes.

**Tableau 2** : Répartition des ménages prévus et enquêtés par milieu de résidence et selon les zones de l'enquête

ZONES	Echantillon prévu			Echantillon enquêté			Taux de couverture		
	Urbain	Rural	Total prévu	Urbain	Rural	Total enquêté	Urbain	Rural	Total
Région 1	100	40	140	100	40	140	100,0	100,0	100,0
Région 2	160	40	200	159	39	198	99,4	97,5	99,0
Région 3	60	60	120	60	60	120	100,0	100,0	100,0
Région 4	60	40	100	60	39	99	100,0	97,5	99,0
Région 5	60	40	100	59	40	99	98,3	100,0	99,0
Région 6	300	-	300	299	-	299	99,7	-	99,7
<b>Ensemble</b>	<b>740</b>	<b>220</b>	<b>960</b>	<b>737</b>	<b>218</b>	<b>955</b>	99,6	99,1	99,5

Pour respecter les quotas fixés, dans le plan de sondage proposé, il est prévu de remplacer les zones d'accès difficiles (insécurité ou éloignement) et des ménages qui refusent de coopérer. En revanche, pour certains individus qui refusent de répondre aux questionnaires dans un ménage, ils ne seront pas remplacés.

En appliquant la taille moyenne de 2,7 adultes par ménage au niveau national, l'échantillon des personnes interrogées est largement couvert.

### - Structure de l'échantillon

L'échantillon des personnes interrogées présente la configuration suivante :

**Tableau 3** : Répartition des personnes enquêtées par milieu de résidence et selon les zones de l'enquête

	Urbain	Rural	Total enquêté
Région 1	240	59	299
Région 2	307	61	368
Région 3	137	113	250
Région 4	106	35	141
Région 5	107	112	219
Région 6	734	-	734
<b>Ensemble</b>	<b>1631</b>	<b>380</b>	<b>2011</b>

## **- Les questionnaires**

Le questionnaire de l'enquête sur la corruption auprès des ménages réalisée en République centrafricaine, est basé sur le modèle standard des enquêtes d'opinions sur la corruption réalisées dans le monde. Le questionnaire de base a été élaboré par TI, mais adapté aux réalités locales de la RCA.

Deux types de questionnaires sont utilisés : le questionnaire ménage et le questionnaire individuel.

**Le questionnaire ménage** aborde les aspects suivants :

- 1- Caractéristiques de l'habitat du ménage (statut d'occupation du logement, nombre de pièces dans le logement, matériaux du mur, du toit et du sol, alimentation en eau, source d'énergie pour la cuisson, la taille du ménage, .....)
- 2- Biens possédés par le ménage (meubles, radio, machine à coudre, bicyclette, auto, moto et animaux)
- 3- Caractéristiques socio-économiques et démographiques de chaque membre du ménage (sexe, âge, lien de parenté avec le CM, niveau d'éducation, situation matrimoniale, nationalité, religion, profession et activité secondaire).

**Le questionnaire individuel** se préoccupe des problèmes touchant à la corruption, notamment :

- 1- Problèmes courants
- 2- Corruption et perspectives
- 3- Les causes de la corruption
- 4- Acceptabilité de la corruption
- 5- Corruption dans le domaine politique
- 6- Corruption dans les affaires
- 7- Lutte contre la corruption
- 8- Etendu de la corruption dans le secteur informel
- 9- Revenu mensuel

En définitive, l'enquête réalisée dans des ménages sur les perceptions de la population sur la corruption en Centrafrique, a couvert l'ensemble des zones échantillon retenues pour les besoins de l'étude. Toutes les zones prévues ont été visitées, les ménages sélectionnés couverts et les personnes éligibles interrogées avec un taux de réponse assez appréciable.



# ANNEXE II

## PRESENTATION DE L'ECHANTILLONNAGE POUR LA COLLECTE DES DONNEES AUPRES DES ENTREPRISES

### Plan de sondage

Il s'agit d'un tirage simple stratifié à un degré. Deux strates sont créées : les grandes entreprises et les moyennes et petites entreprises. L'échantillon sera essentiellement constitué des entreprises du secteur formel.

### Base de sondage

Pour la détermination du nombre exact d'entreprises, cinq bases de données ont été exploitées:

1. Fichier ACFPE : Cette base contient 1018 grandes et petites entreprises tant formelles qu'informelles y compris les ONG issues du recensement des unités économiques (RUECA) organisé en 2002 par le Ministère de la fonction publique. Dans cette base de données, il est difficile de distinguer les deux secteurs d'activité puisque aucun élément du fichier ne permet de le faire.
2. Fichier INS (Direction Générale de la Statistique) : Cette base comporte 135 entreprises grandes et petites qui remplissent régulièrement les Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF), donc issues du secteur formel. Ce fichier est utilisé conjointement avec le service des impôts.
3. Fichier CCIMA (Ministère du Commerce): regroupe 64 grandes, petites et moyennes entreprises du secteur formel.
4. Fichier UNPC (Le Patronat) : 64 grandes et petites entreprises du formel regroupées en Association, Comité et Syndicats.
5. Fichier GICA : 19 grandes entreprises adhérentes à la GICA.

### Hypothèses de base

**Grandes entreprises** : elles sont constituées des entreprises du secteur formel c'est-à-dire celles qui tiennent une comptabilité formelle, soumises à une imposition sur le bénéfice réel d'un minimum de 30 million de F CFA et qui ont un chiffre d'affaire avoisinant au moins 1 milliard de F CFA. Compte tenu des difficultés liées à l'obtention sur une base très fiable des déclarations des chiffres d'affaires, la taille de l'entreprise est également un des critères pris en considération.

**Petites entreprises** : le nombre des PME du secteur formel sélectionné pour l'enquête est la résultante de l'assemblage des fichiers UNPC, CCIMA et INS auxquels ont été déduites les grandes entreprises.

En somme, la base de données peut se résumer de la manière suivante :

**Tableau** : Répartition des entreprises par type

<i>Catégories</i>	<i>Taille</i>
Grandes Entreprises (GE)	89
Petites et Moyennes Entreprises (PME)	134
<i>Total</i>	223

### Taille de l'échantillon

L'échantillon de chaque catégorie d'entreprise (GE et PME) a été constitué séparément selon la méthode du tirage aléatoire par quota. En général, la taille moyenne de l'échantillon tiré dans chaque quota varie suivant la taille globale du même quota. Par ailleurs, pour les quotas de très petite taille, la probabilité de tirage est poussée jusqu'à 50%.

Au début, nous avons réparti toutes les entreprises selon les branches qui existent en RCA. Certains regroupements ont été faits par la suite afin de créer une homogénéité dans les différentes branches et d'éviter de grandes dispersions. Ainsi, le regroupement suivant a été adopté :

- **1= Construction et BTP;**
- **2= Transport et Transit ;**
- **3= Extraction et Transformation, mines, eaux, énergie et forêt ;**
- **4= Commerce et Services ;**
- **5= Banques, Assurances et Coopératives ;**
- **6= NTIC ;**
- **8= autres = Cliniques, pharmacies et hôtel**

Tableau : Répartition de l'échantillon par quota

<b>Quota</b>	<b>GE</b>		<b>PME</b>	
	<b>Nb. total</b>	<b>Total tiré</b>	<b>Nb. total</b>	<b>Total tiré</b>
<b>Construction et BTP</b>	9	5	10	9
<b>Transport et Transit</b>	6	3	<b>5</b>	<b>4</b>
<b>Extraction et Transformation, mines, eaux, énergie et forêt</b>	27	12	12	8
<b>Commerce et Services</b>	22	9	77	29
<b>Banques, Assurances et Coopératives</b>	11	4	3	0
<b>NTIC</b>	10	4	0	3
<b>Autres = Cliniques, pharmacies et hôtel</b>	4	2	25	13
<b>Total</b>	<b>89</b>	<b>39</b>	<b>134</b>	<b>66</b>

Les résultats du tirage peuvent être résumés dans le tableau suivant :

<i>Catégorie</i>	<i>Taille</i>	<i>Echantillon</i>	<i>Taux de sélection</i>
Grande Entreprises	89	39	37%
PME-PMI	134	66	63%
<i>Total</i>	223	105	100%

## La méthodologie

L'enquête auprès des entreprises s'est déroulée par des interviews directes, individuelles à l'endroit des hauts responsables des 105 entreprises ainsi sélectionnées (Directeur Général, Directeur Administratif et Financier, Directeur Commercial,...).

La Direction des entreprises a été prévenue de la réalisation de l'enquête par le biais d'une lettre « avis » et les interviews ont été organisées par une procédure de prise de rendez-vous.

Ces interviews ont été réalisées à l'aide du questionnaire de l'enquête sur la corruption auprès des entreprises dont les questions portent essentiellement sur les expériences et les perceptions des personnes sondées à l'égard de la corruption, en particulier dans leur rapport avec les représentants des services publics, le système institutionnel et le processus politique, dans le but de repérer les zones vulnérables et de mesurer l'état de la corruption dans les secteurs sélectionnés.